



Opération de Développement Rural

Groupe de Travail 4

« Cadre de vie – Environnement – Energie - Mobilité »

1^{ère} séance

Mardi 11 février 2014

Viroinval

DR(EA)²M

FRW



PLAN DE L'EXPOSÉ

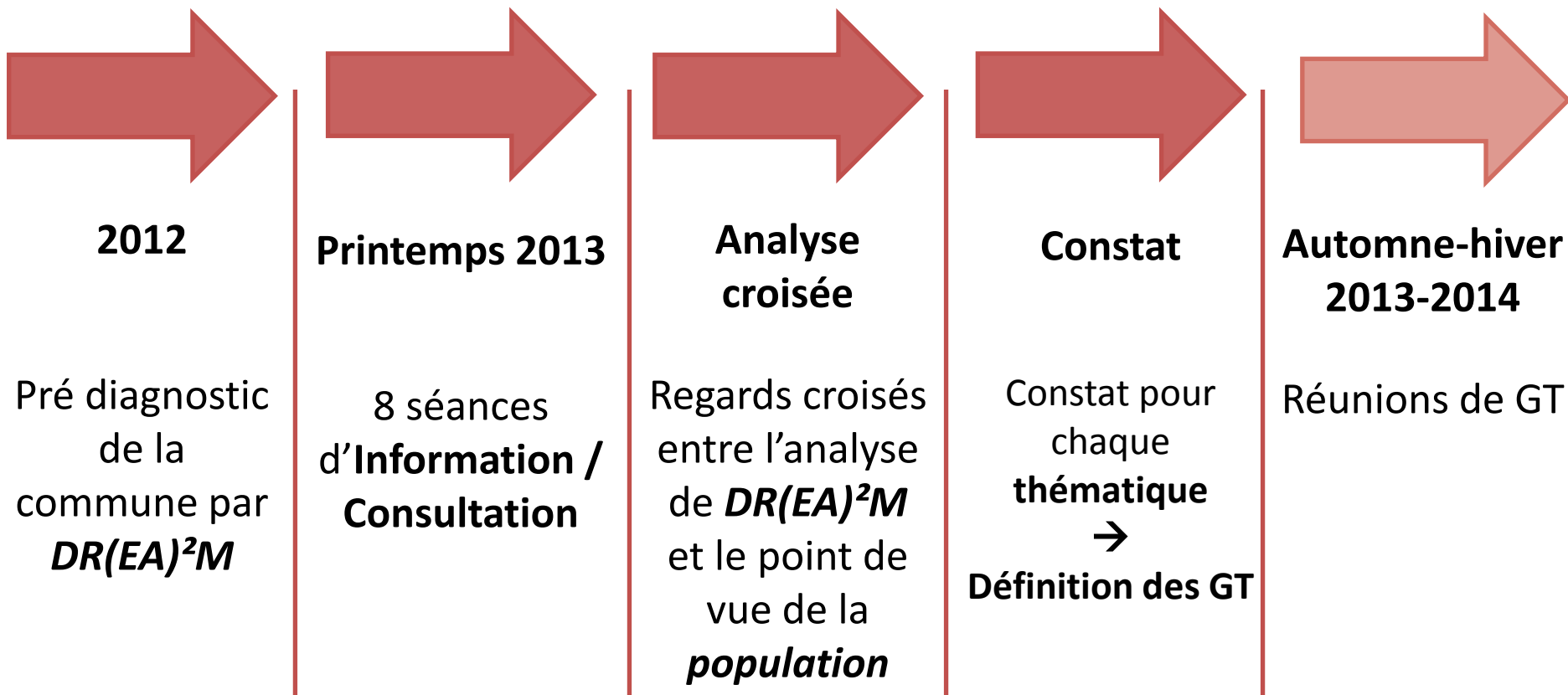
Méthodologie

Présentation du diagnostic

Analyse croisée (pré-diagnostic + population)

Constat

MÉTHODOLOGIE



PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC

« Cadre de vie – Environnement – Energie – Mobilité »

Cadre de vie

Environnement

Energie

Mobilité

CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT

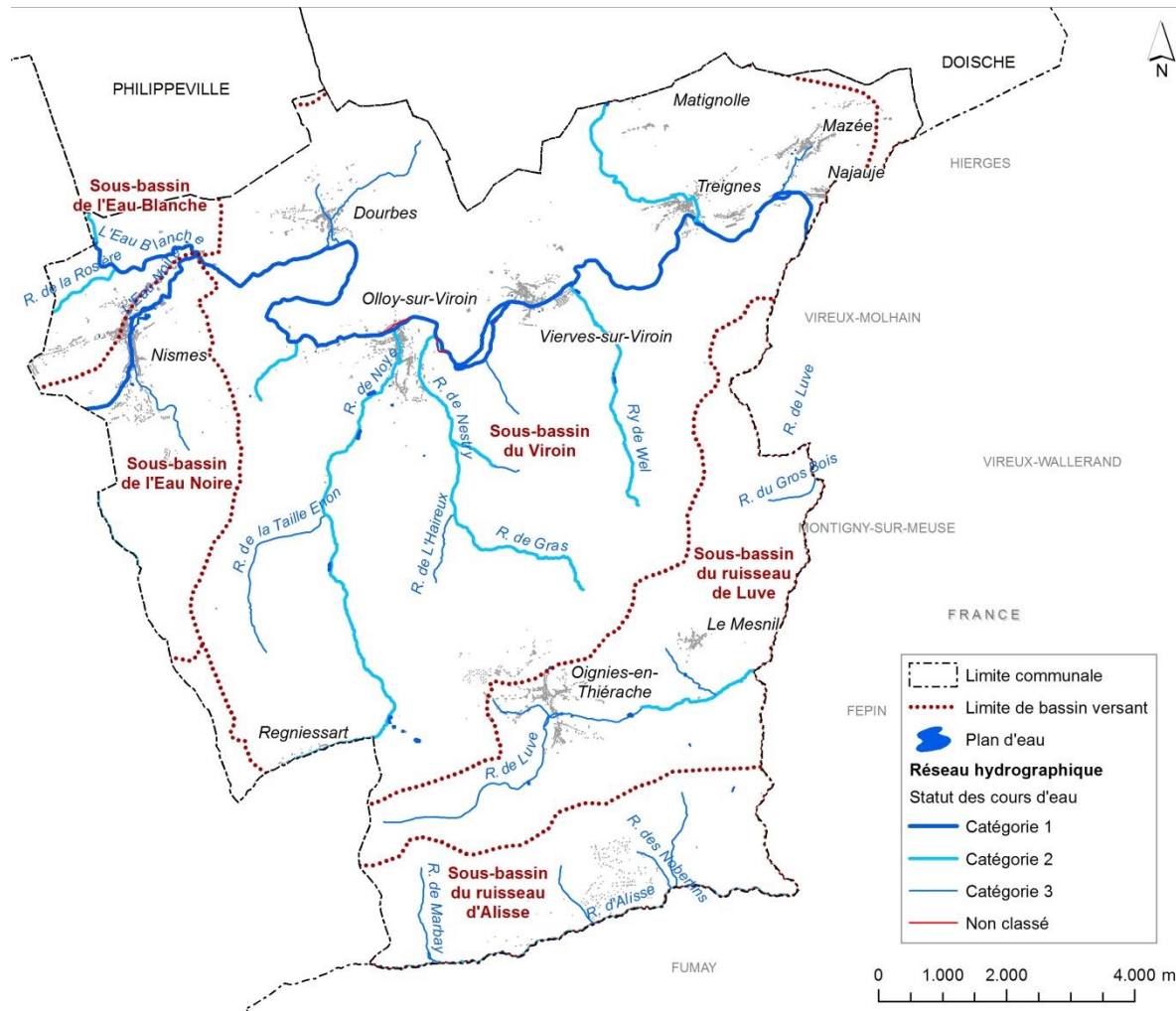
Définition

- Ensemble des éléments entourant la vie d'une personne, d'un individu

- Environnement (naturel, paysager, bâti, ...)
- Occupation du sol
- Urbanisme – Aménagement du territoire
- Risques majeurs - Nuisances et pollutions (air, eau, sol)
- Infrastructures techniques :
 - Distribution et collecte de l'Eau;
 - Déchets, tri et collectes;
 - Propreté.
- Protection – sécurité
- Comportements citoyens – Savoir-vivre – Civisme
- « Chaire du Bien-Vivre Ensemble »

CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT

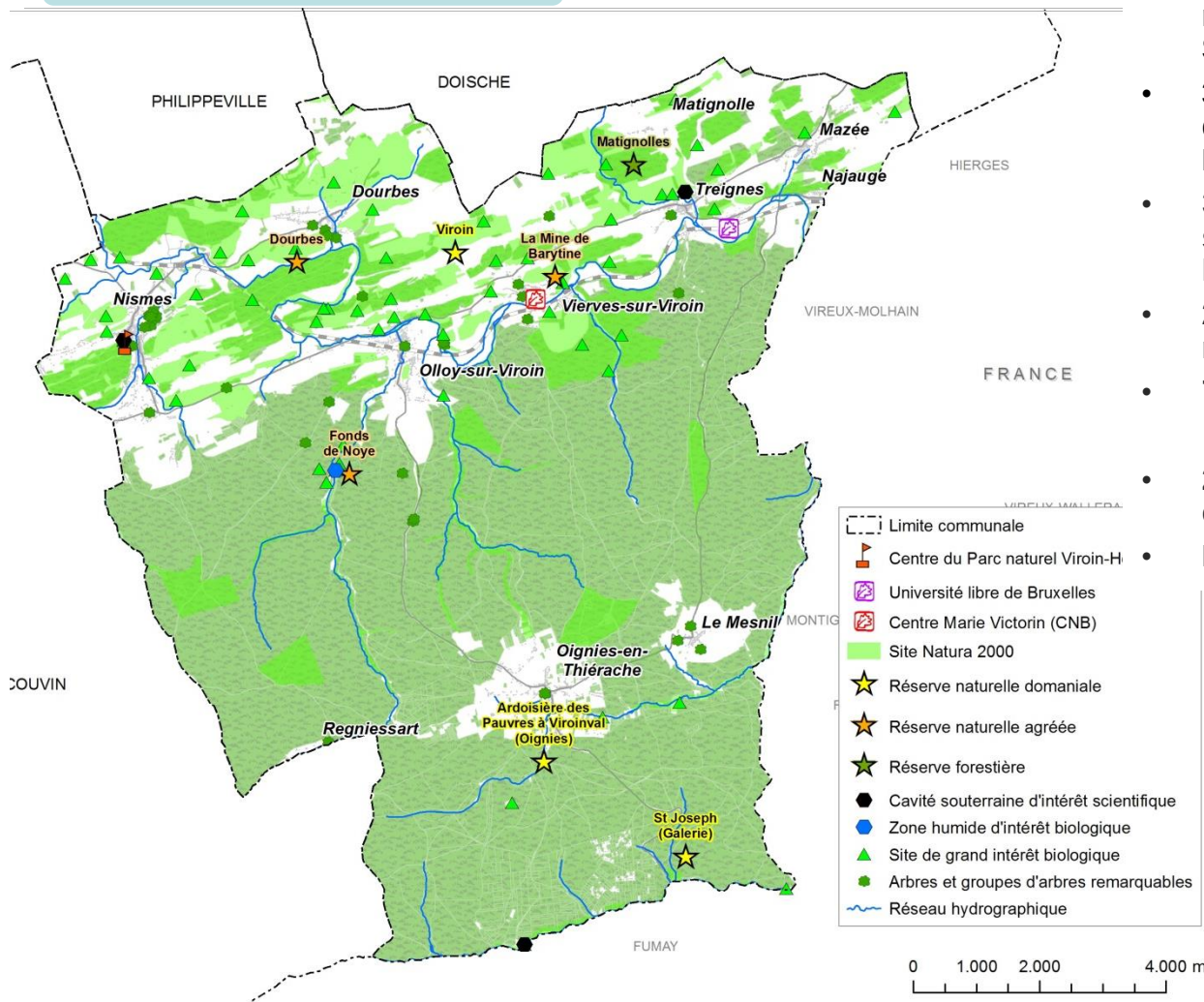
Patrimoine naturel



- Eau Noire et Eau Blanche
- Viroin
- 5 ruisseaux importants au Sud
- 3 petits ruisseaux au Nord
- Ruisseau de Luve traverse le territoire d'Ouest en Est
- Au Sud de Oignies, plusieurs ruisseaux s'écoulent dans le ruisseau d'Alisse
- Plusieurs plans d'eau au fond des vallées des différents ruisseaux

CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT

Patrimoine naturel



- 4 zones Natura 2000 couvrant 2.421,3 ha, soit 20 % du territoire communal
- 1 réserve forestière (Bois de Matignolle)
- 3 réserves naturelles domaniales : réserve du Viroin et réserve de la Galerie Saint-Joseph et l'Ardoisière des pauvres
- 3 réserves naturelles agréées : réserve du Fond de Noye, réserve de la mine de Barytine et réserve de Dourbes
- 3 cavités souterraines d'intérêt scientifique : Trou Maillard, Grotte du Pont d'Avignon, Ardoisière d'Oignies
- 28 sites d'arbres remarquables regroupant 60 arbres
- 74 Sites de Grand Intérêt Biologique
- 2 centres universitaires de recherche et d'éducation à la nature
- Le Parc Naturel Viroin-Hermeton

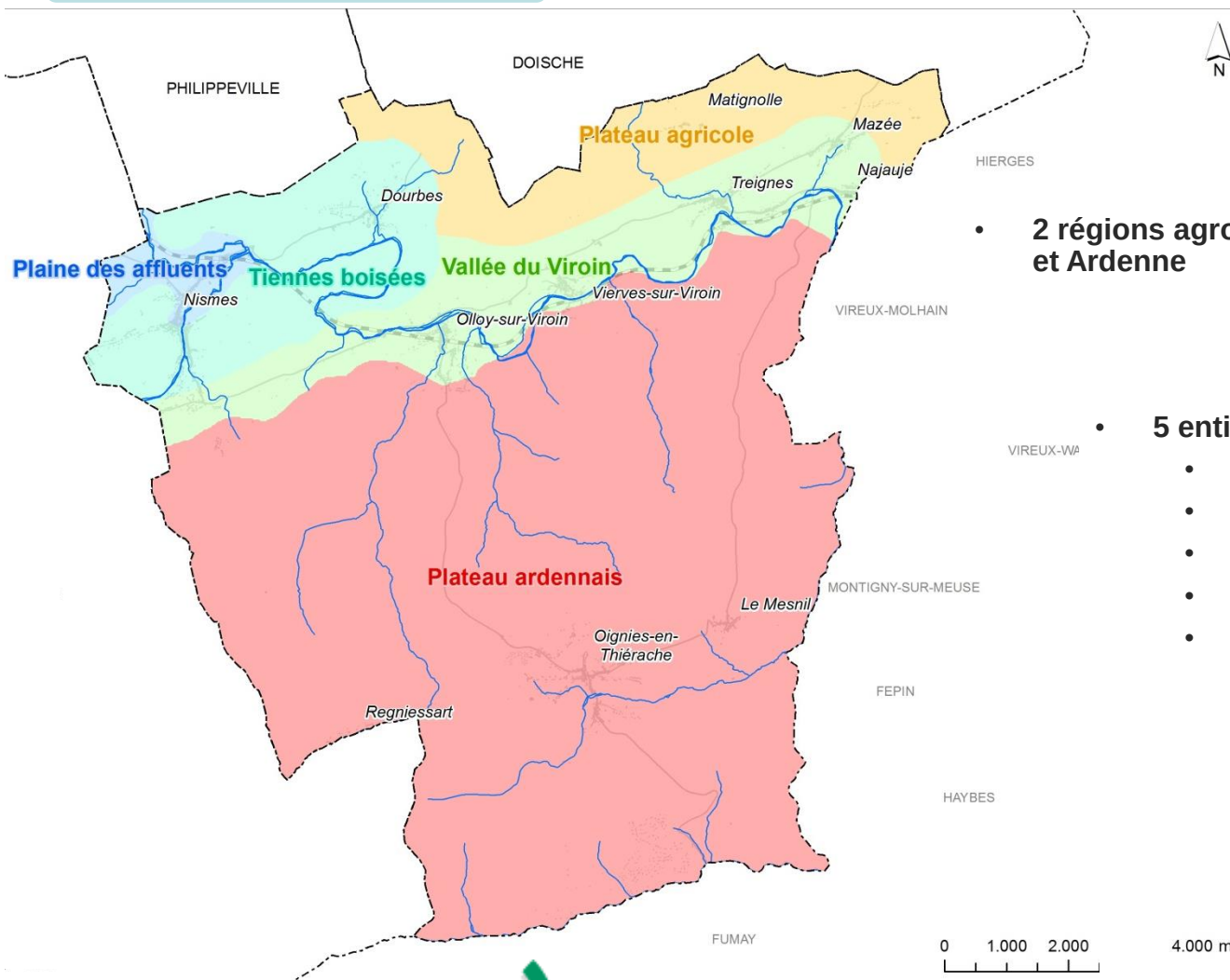
CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT

Actions en faveur de l'environnement

- Opérations « Fauchage tardif » et « Combles et Clochers »
- Charte d'engagement de reconnaissance « Commune MAYA »
 - Promouvoir les plantations d'essences mellifères
 - Installation d'un rucher-école à Olloy, rue Pré des Velus
- Semaine de l'Arbre
- Programme LIFE – Haute-Meuse (clôturé)
 - Protection, restauration et mise en valeur des pelouses calcaires
 - Gestion des pelouses sèches par un pâturage extensif d'ovins
- Réalisation d'un jardin communautaire à Nismes
- Opération « Coup de poing propreté » (nettoyage des voiries et sentiers)
- Adhésion au projet « LIFE AlterIAS » (lutte contre les plantes envahissantes)
- Plan Communal de Développement de la Nature (1998)
 - Redynamisation des groupes « Eaux Vives », « Bryophytes », « Herpétologie », « Forêts », « Vergers » et « Sensibilisation »
 - Nouvelles fiches projets : aménagements de rivières, restauration de la faune piscicole, épuration des eaux usées, sensibilisation, ...
- Le parc Naturel Viroin-Hermeton, inauguré en 1998, couvre l'ensemble de la commune et a pour objectifs :
 - La valorisation de la connaissance des patrimoines, leur protection et leur gestion durable;
 - Le développement des ressources (agriculture, vie culturelle, tourisme, développement économique, gestion de la forêt)
 - L'animation, l'information et la communication de l'esprit du Parc Naturel.

CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT

Patrimoine paysager



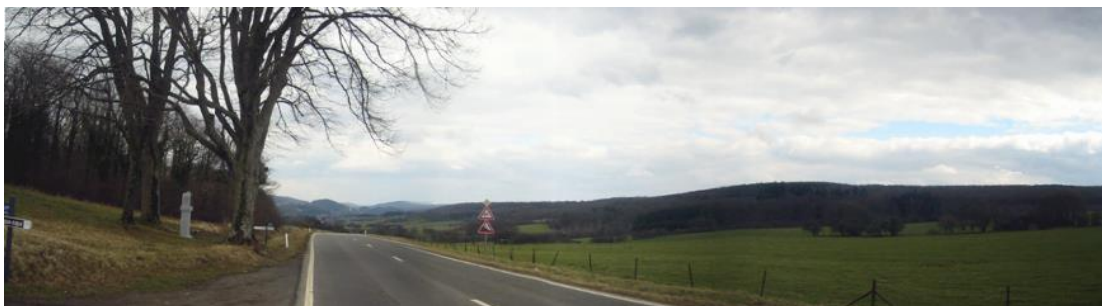
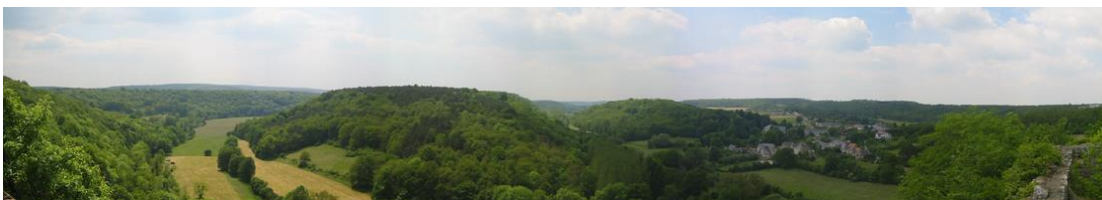
- 2 régions agro-géographiques : Fagne-Famenne et Ardenne

- 5 entités paysagères (SSC) :

- Plaine des affluents
- Tiennes boisées
- Plateau agricole
- Vallée du Viroin
- Plateau ardennais

CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT

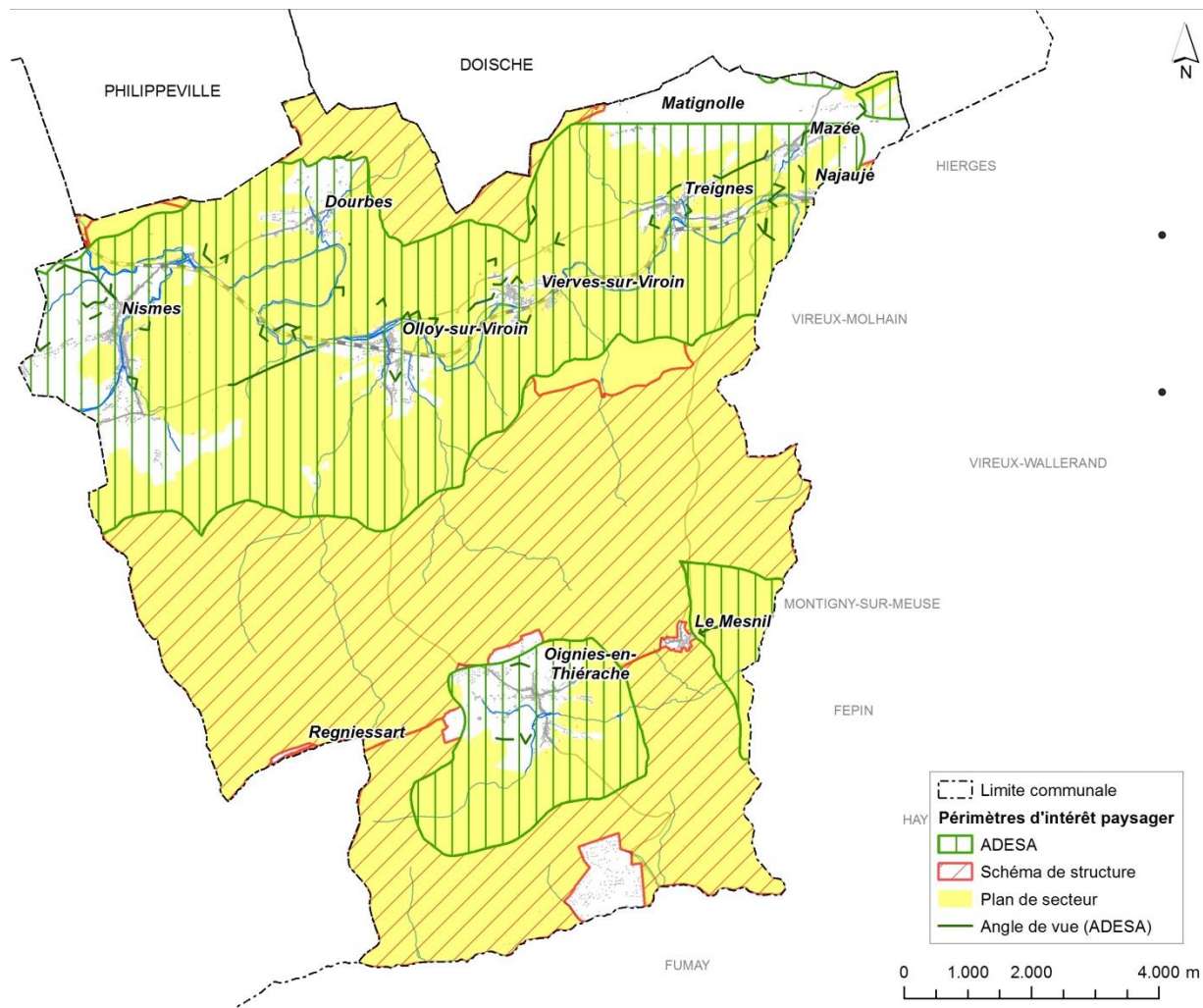
Patrimoine paysager



- Plateau ardennais : complètement boisé, deux villages clairières, relief accidenté, affluents du Viroin

CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT

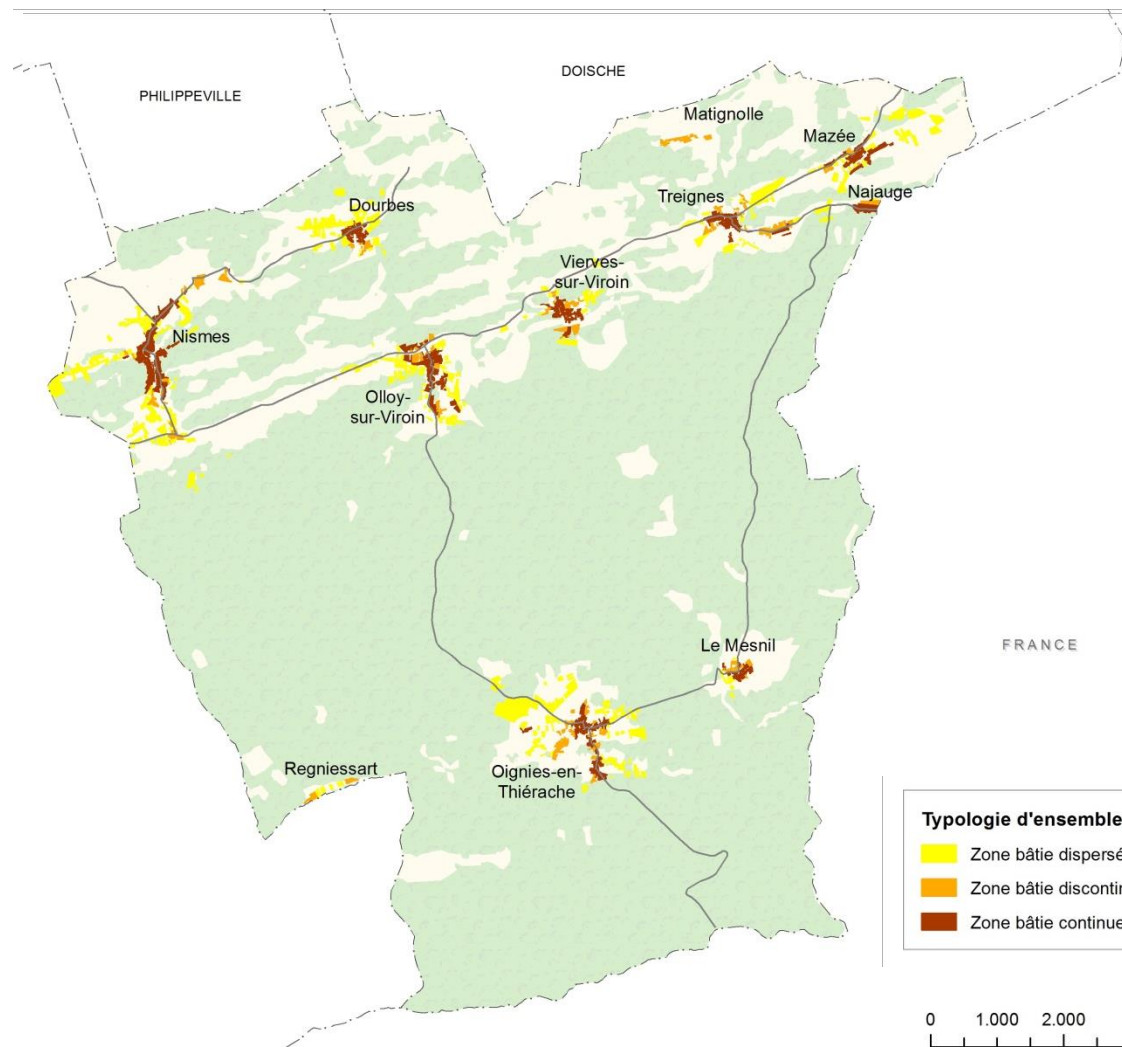
Patrimoine paysager



- Quasi-totalité du territoire communal classé en périmètre d'intérêt paysager
- De nombreux point de vue remarquables au Nord

CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT

Patrimoine bâti (architectural)



- Noyaux historiques des villages bien définis et bien préservés
- Bâtiments traditionnels implantés en mitoyenneté



Typologie d'ensembles bâtis

- Zone bâtie dispersée en ordre ouvert
- Zone bâtie discontinue ou peu dispersée
- Zone bâtie continue ou peu disjointe

CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT

Patrimoine bâti (architectural)

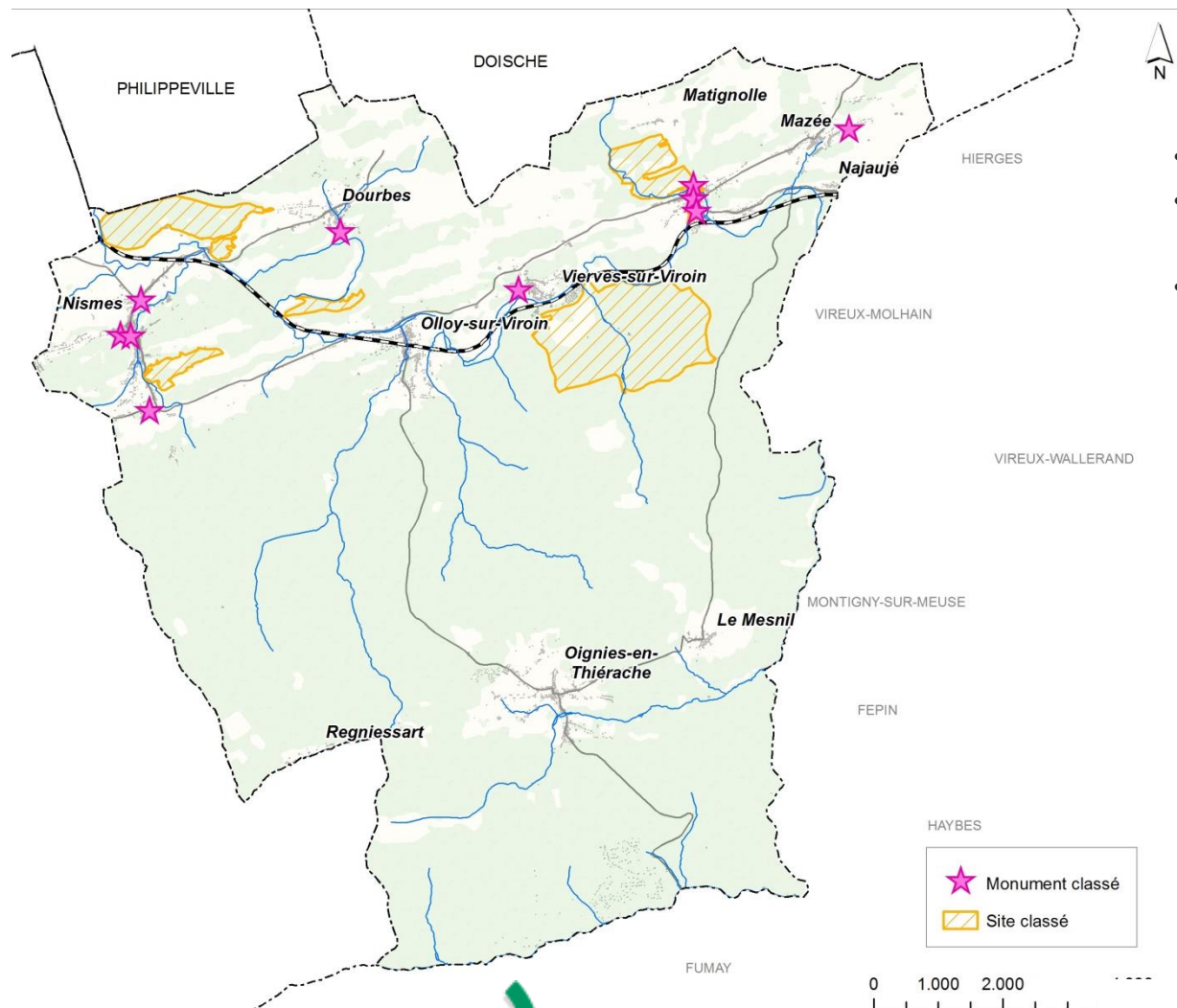


- Architecture traditionnelle de la Fagne au Nord :
 - Bâtisses peu profondes
 - Pierre calcaire
 - Brique apparue fin du XIXe
 - Toitures à deux versants en ardoises
- Architecture traditionnelle de l'Ardenne au Sud :
 - Bâtisses plus profondes, plan carré
 - Grès et pierre bleue
 - Colombages
 - Toitures à deux versants en ardoises



CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT

Patrimoine bâti (architectural)



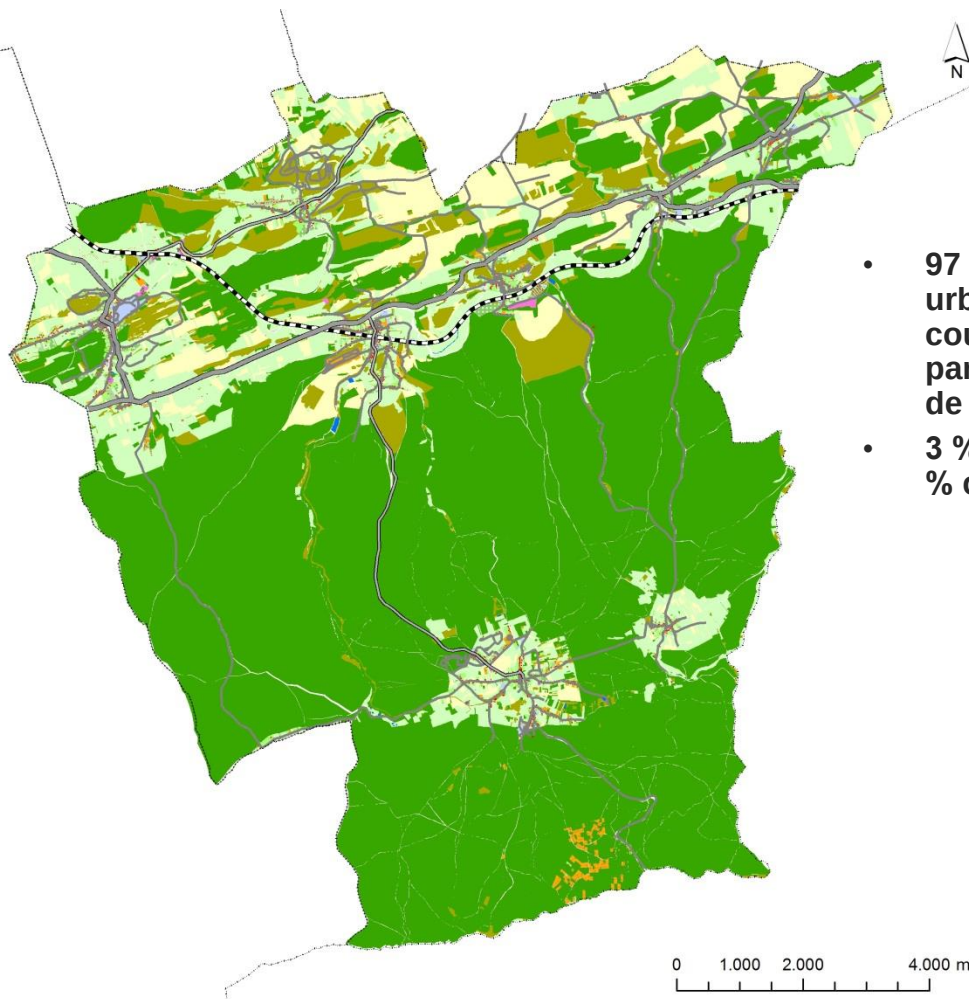
- 10 Monuments classés
- 11 sites classés
- Une centaine de biens repris à l'inventaire du Patrimoine Monumental de Belgique : fermes, châteaux, églises, maisons traditionnelles, cimetières, moulins, chapelles, potales, fontaines, ...

CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT

Occupation du sol

Occupation du sol

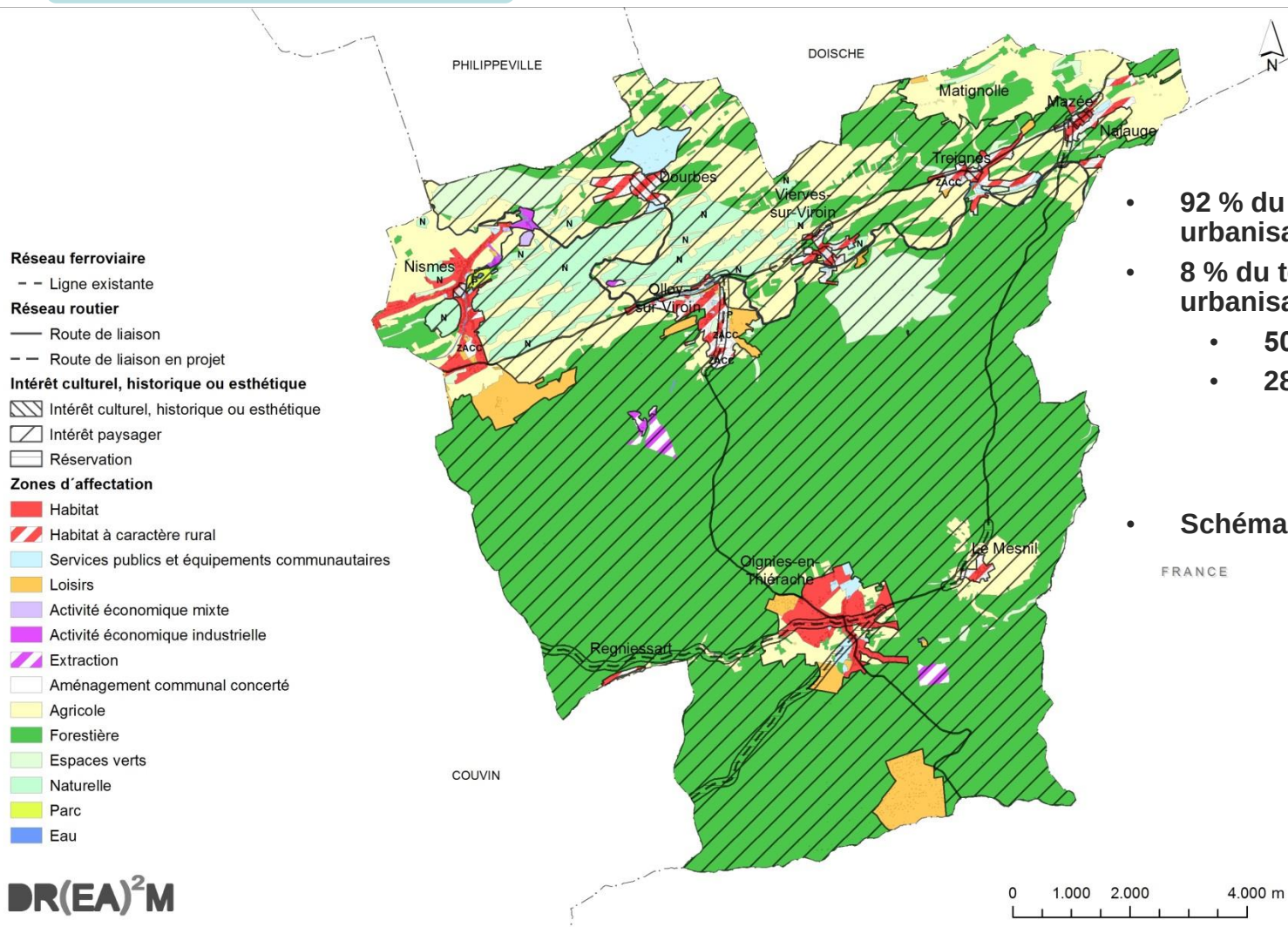
- Cours et jardins d'habitation
 - Terrains d'utilité publique et communautaire
 - Terrains destinés aux loisirs
 - Bâtiments sociaux ou hospitaliers
 - Terrains voués à l'activité économique
 - Chemins et places cadastrés
 - Cultures
 - Prairies
 - Vergers ou pépinières
 - Bois
 - Terres vaines et vagues
 - Eau
 - Autres non bâties
- Bâti**
- Maison d'habitation
 - Ferme ou bâtiment rural
 - Autre
- Voirie (PCM)**
- Voirie de transit sous-régional
 - Voirie de liaison
 - Voirie de desserte locale
 - Limite communale
 - Chemin de fer



- 97 % du territoire est non urbanisé avec 65,5 % couverts par les bois, 22 % par les prairies et les terres de culture
- 3 % d'espaces bâtis avec 1,8 % destinés à l'habitat

CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT

Plan de secteur



- 92 % du territoire en zones non urbanisables
- 8 % du territoire en zones urbanisables
 - 50 % en zone d'habitat
 - 28 % en zone de loisirs
- Schéma de structure communal

FRANCE

DR(EA)²M

DR(EA)²M

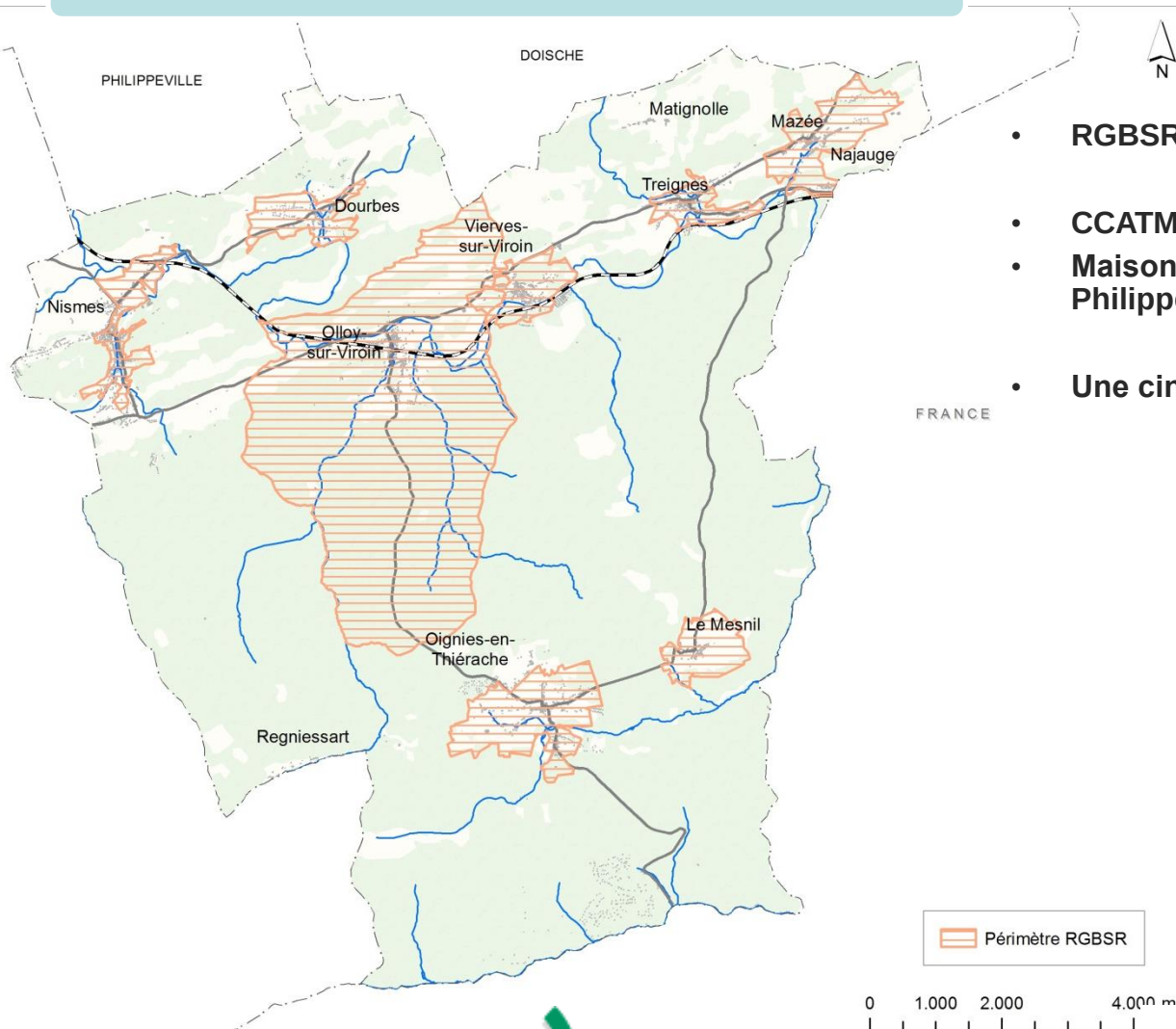
FRW

Virainval



CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT

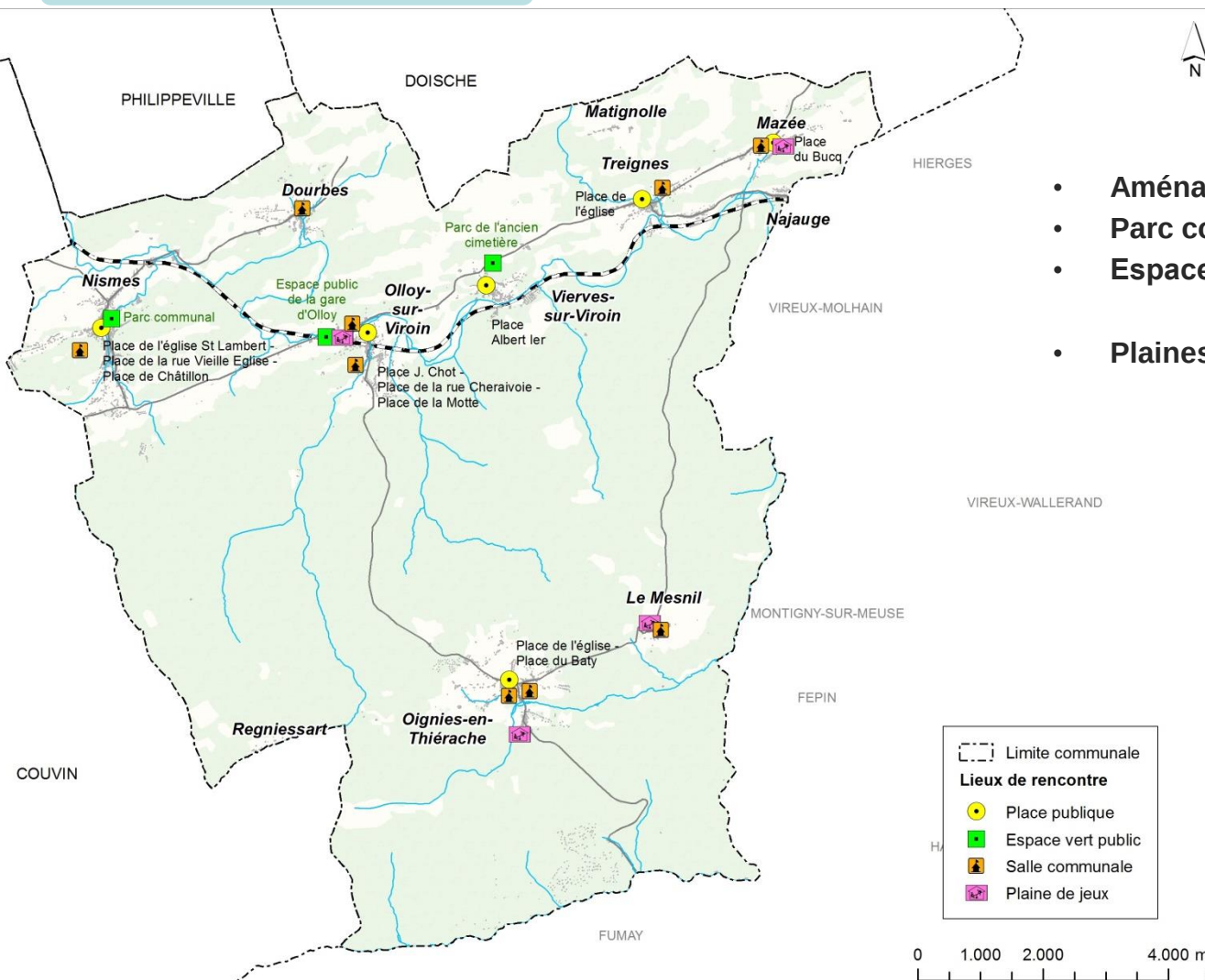
Urbanisme – Aménagement du territoire



- **RGBSR (Fagne-Famenne / Ardenne)**
- **CCATM**
- **Maison de l'urbanisme de l'Arrondissement de Philippeville**
- **Une cinquantaine de permis d'urbanisme par an**

CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT

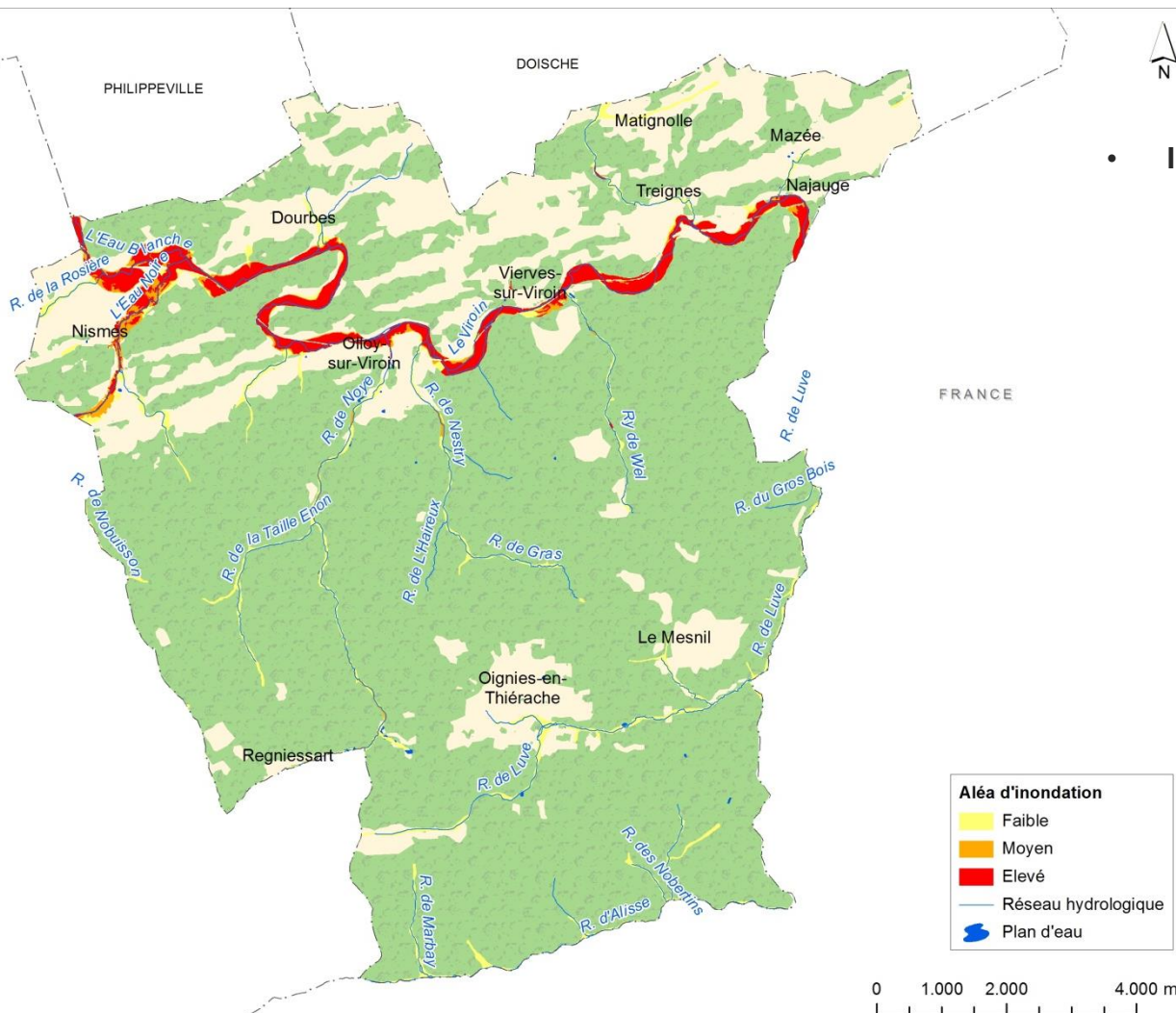
Espaces publics



- Aménagement des places publiques
- Parc communal de Nismes
- Espace public de la gare d'Olloy
- Plaines de jeux

CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT

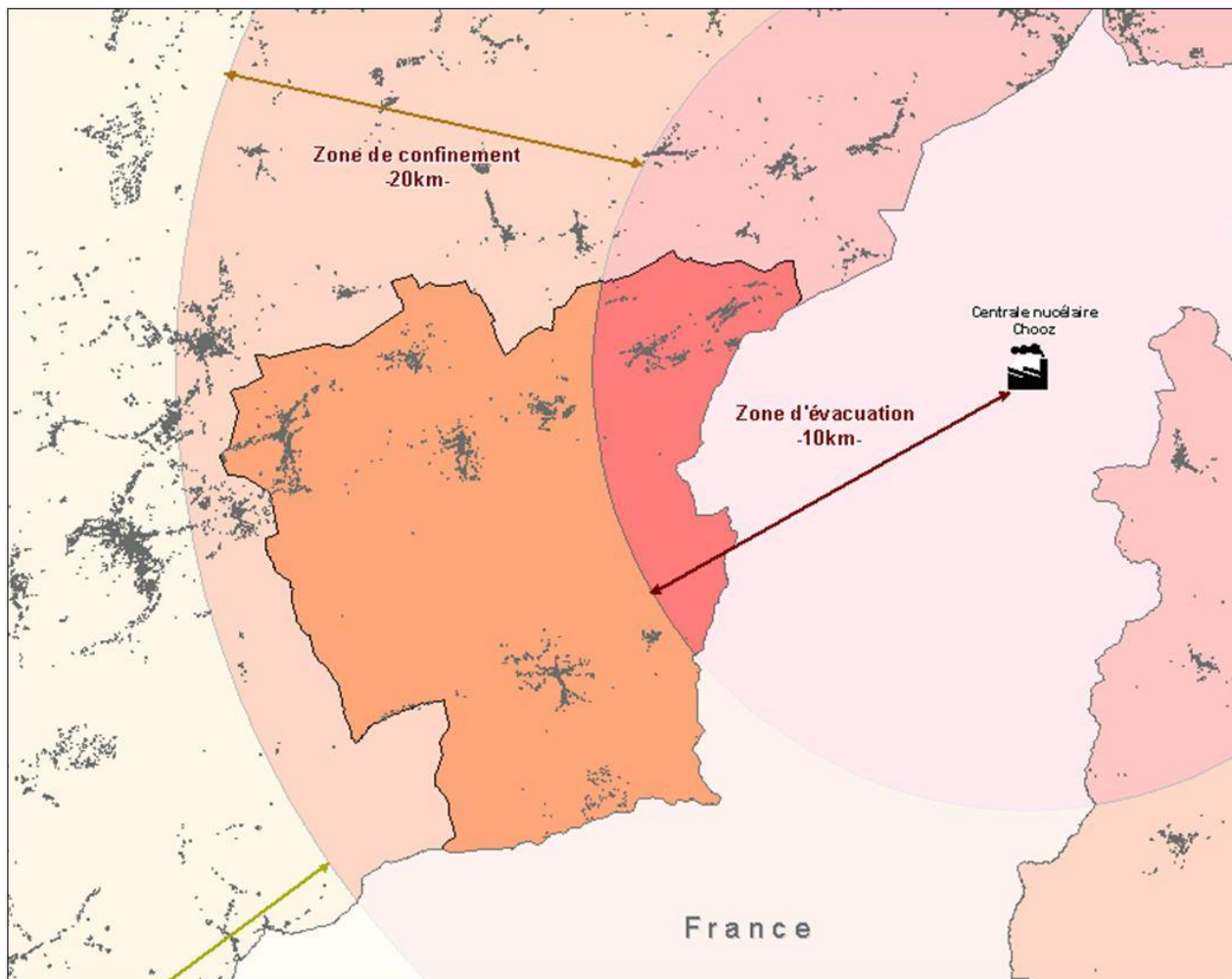
Risques - Nuisances



- Inondations à hauteur du Viroin

CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT

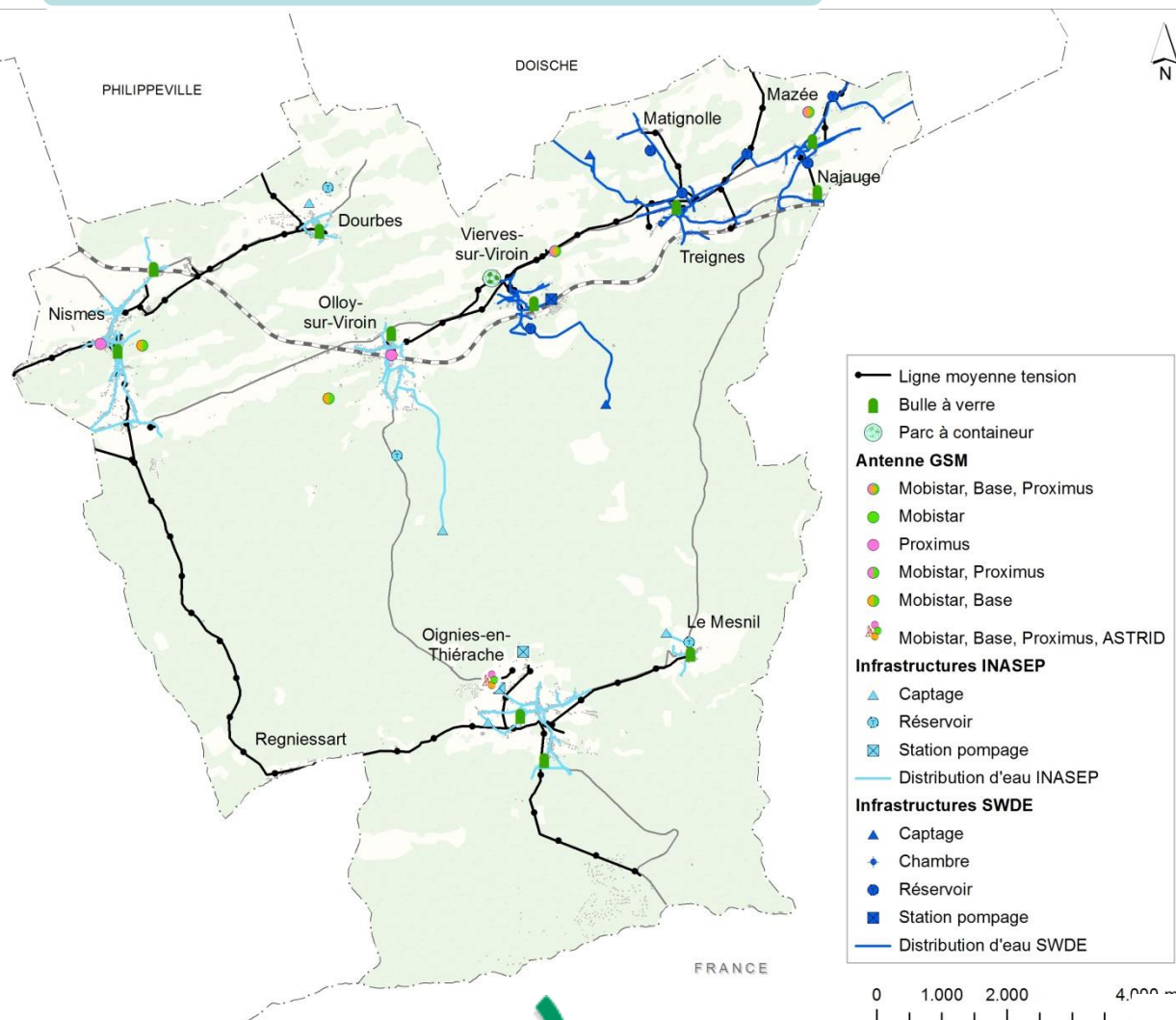
Risques - Nuisances



- Bonne qualité de l'air
- Aucune industrie polluante sur la commune
- Source industrielle potentiellement polluant située à Couvin
- Sphère d'influence des risques potentiels de la centrale de Chooz
- Balise radiologique à Dourbes

CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT

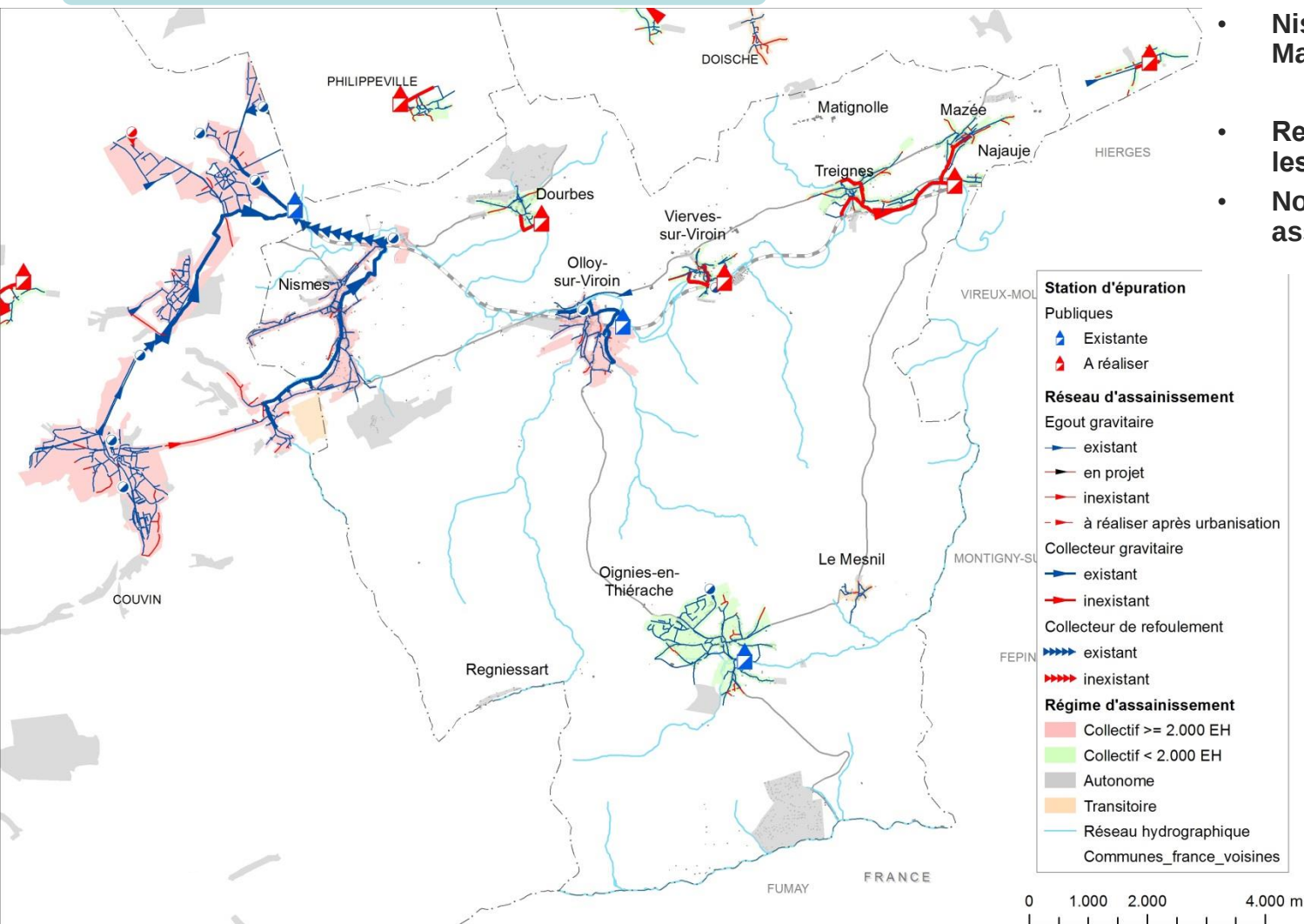
Infrastructures techniques



- Gestion de l'eau
- Gestion des déchets
- Infrastructures techniques
- Problèmes de dépôts sauvages

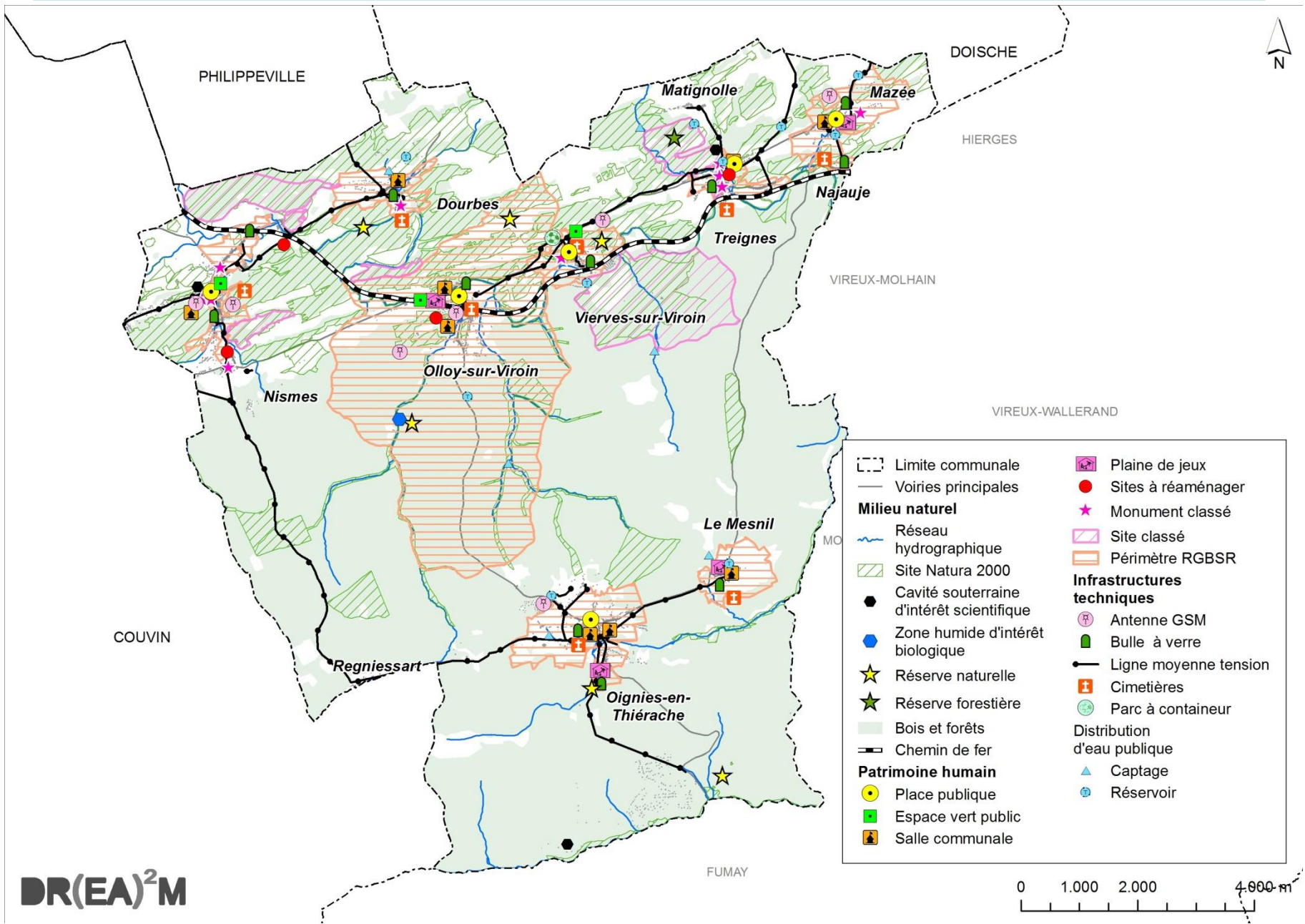
CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT

Infrastructures techniques



- Station de Oignies et Olloy en fonction
- Nismes relié à la station de Mariembourg
- Rejets d'eaux usées dans les cours d'eau
- Nombreuses zone en assainissement autonome

CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT



ÉNERGIE

Définition

- **Energie à Viroinval**
- **La consommation énergétique des ménages**
- **Utilisation rationnelle de l'énergie**
- **Sources renouvelables d'énergie**

ENERGIE À VIROINVAL

Commune « Energ-éthique »

• Adhésion le 18 Avril 2008



Présence d'un conseiller en énergie à mi-temps depuis janvier 2012

La commune s'engage à :

- **Améliorer la connaissance de la consommation d'énergie dans les bâtiments de la commune :**
 - Cadastre énergétique des bâtiments communaux reprenant 34 bâtiments communaux ;
 - Audit énergétique des bâtiments communaux + rénovation (recherche de solution pour les économies d'énergie dans les bâtiments publics) ;
- **Sensibiliser régulièrement les citoyens à l'utilisation rationnelle de l'énergie :**
 - Conseils en matière d'économie d'énergie, sur les primes disponibles, sur la réglementation à respecter ;
 - Relais avec le Guichet de l'Energie ;
- **Faire respecter les normes actuelles sur la performance énergétique des bâtiments:**
 - Optimisation de la performance énergétique des nouveaux projets communaux
 - Respect des exigences de performance énergétique des bâtiments



Charte de la « Commune énerg-éthique »

En tant que signataire de la Charte, la Commune de s'engage à promouvoir activement les comportements d'utilisation rationnelle de l'énergie au niveau communal, avec notamment l'appui du conseiller en énergie financé par la Région wallonne.

Pour ce faire, notre commune s'engage à :

1. Améliorer la connaissance de la consommation d'énergie dans les bâtiments de la commune :
 - Mettre à jour le cadastre énergétique des bâtiments communaux ou l'établir s'il n'existe pas encore.
 - Etablir annuellement la comptabilité énergétique des bâtiments communaux ainsi que des installations et véhicules communaux d'importance.
 - Définir annuellement les axes d'amélioration et en chiffrer les conditions économiques de réalisation.
 - Réduire progressivement la consommation énergétique des bâtiments et installations communaux.
 - Prendre en compte les coûts de l'énergie lors des décisions d'investissement (par exemple, intégrer cette préoccupation dans les cahiers spéciaux des charges).
 - Afficher l'évolution de la consommation normalisée des bâtiments communaux ouverts au public.
 - Promouvoir la couverture des besoins de chaleur et d'électricité des bâtiments par des énergies renouvelables, lorsque cela se justifie sur le plan technico-économique.
 - Former et sensibiliser le personnel communal à la maîtrise des consommations énergétiques.
2. Sensibiliser régulièrement ses citoyens à l'utilisation rationnelle de l'énergie :
 - Assurer une permanence d'information générale au citoyen au moins 2 soirs par semaine ou un soir par semaine et le samedi matin, portant notamment sur les conseils en matière d'économie d'énergie, sur les primes disponibles, sur la réglementation à respecter (cf infra), ... et assurer à cet égard le rôle de relais avec le guichet de l'énergie le plus proche.
Une permanence en soirée à lieu jusque 20h00 au moins et est d'accès libre jusque minimum 18h00 ; après 18h00, ainsi que le samedi matin, un accueil sur rendez-vous peut être mis en place.
 - Diffuser une information relative aux économies d'énergie, notamment au travers du bulletin d'information communal.
3. Faire respecter les normes actuelles d'urbanisme en matière énergétique et préparer à la transposition de la directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments:
 - Développer l'information des habitants lors de la demande de permis de construire et vérifier systématiquement l'application de la norme K55, relative à l'isolation des bâtiments ainsi que les normes de ventilation (CWATUP/EI) ; lorsqu'elles seront en vigueur, veiller à faire respecter les exigences de performance énergétique des bâtiments liées à la transposition de la directive européenne.
Un minimum de 50 dossiers de demande de permis d'urbanisme seront examinés sous cet angle annuellement par le conseiller. Lorsque la ou les commune(s) groupées traite(nt) moins de 50 dossiers par an, l'ensemble des dossiers seront examinés. La priorité sera mise sur les demandes de permis pour les bâtiments résidentiels (maisons, immeubles à appartements...) qui représenteront au moins 80 % des dossiers traités, et sur les bâtiments tertiaires (maisons de repos, immeubles de bureaux, écoles...).
 - Faire participer le conseiller en énergie aux réunions techniques d'information et d'évaluation organisées pour les conseillers par la Division de l'Energie (DGTE) et l'Union des Villes et Communes de Wallonie.

Le Ministre de l'Economie, de l'Emploi,
du Commerce extérieur et du Patrimoine
Jean-Claude MARCOURT

Le Ministre wallon du Logement,
des Transports et du Développement
territorial en charge de l'Energie
André ANTOINE

Madame, Monsieur le Bourgmestre

Commune de :



ENERGIE À VIROINVAL

Actions en matière d'énergie



- Installation de panneaux photovoltaïques et thermiques sur le bâtiment du service travaux de Vierves ;
- Investissements dans plusieurs bâtiments communaux (châssis) ;
- Investissements dans le système de chauffage des infrastructures sportives de Treignes, Olloy, Oignies, Mazée et Nismes, ainsi que du Château et des écoles de Nismes et Olloy ;
- Réalisation de travaux économiseurs d'énergie sur les écoles de Dourbes, Vierves et Le Mesnil ;
- Mis en place, en 2009, d'une chaufferie bois à la maison de retraite –CPAS ;
- Renouvellement de l'éclairage au mercure existant par un éclairage novateur à base de LED
Projet sur 1.000 luminaires ;
- Octroi d'une prime complémentaire pour la réalisation d'un audit énergétique depuis 2009 ;
- Organisation de conférences sur l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments ;
- Mise en place d'un Guichet de l'Energie pour les citoyens (opérationnel depuis septembre 2009, permanence 1x/mois à la Maison des Baillis) ;
- Acquisition d'un Véhicule électrique en 2012 ;
- Bornes de rechargement pour véhicules électriques ou hybrides ;
- Participation à la campagne « Gaz électricité : Osez Comparer ! »
- Animations dans les Ecoles de l'entité, sensibilisation des élèves et du personnel enseignant ;
- Obtention du Label « Ecoles pour Demain » (En collaboration avec le Parc Naturel, le guichet de l'énergie et l'ASBL COREN) pour les écoles communales de Oignies-en-Thiérache, Vierves et Olloy-sur-Viroin
- Signature de la Convention des Maires en 2013, s'engageant à réduire les émissions de CO2 de la commune de 20% en 2020 ;
- Participation à la campagne de subventionnement POLLEC afin de réaliser un Plan en Faveur de l'Energie Durable



ENERGIE À VIROINVAL



Actions en matière d'énergie

- Participation au Championnat des énergies renouvelables en 2012 ;

INSTALLATIONS SUR LE TERRITOIRE

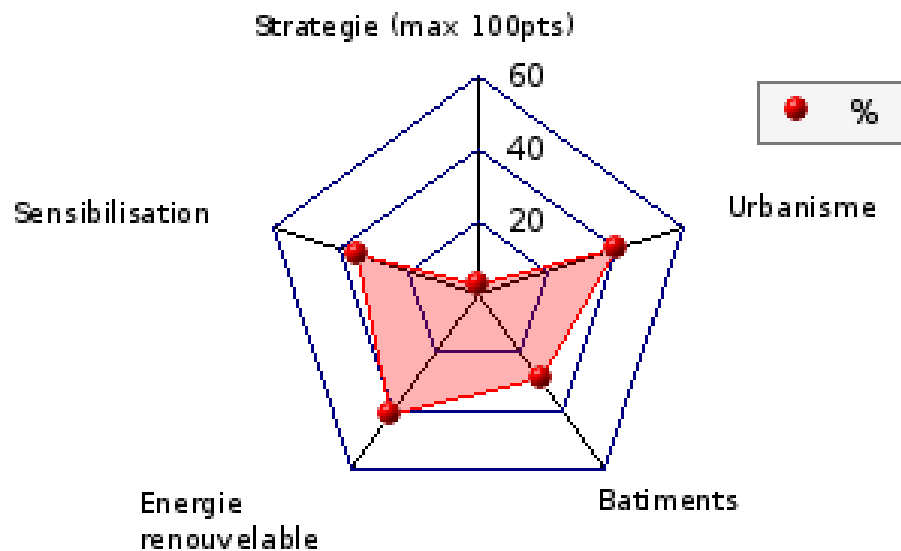
Eolien	0 kW
Biomasse	0 kW
Hydro	0 kW
Photovoltaïque	349 kW

CHALEUR RENOUVELABLE

Solaire therm.	25 m2
Biomasse	0 kW
Chauffage bois	970 kW
Pompe à chaleur	0 kW
Geothermie	0 kW

Etat d'avancement de la politique :
feuille de route reprenant 136 actions, réparties en 15 thématiques

L'état d'avancement global : 15 % réalisé
correspond au pourcentage de réalisation de la politique
de la commune par rapport à une politique idéale.



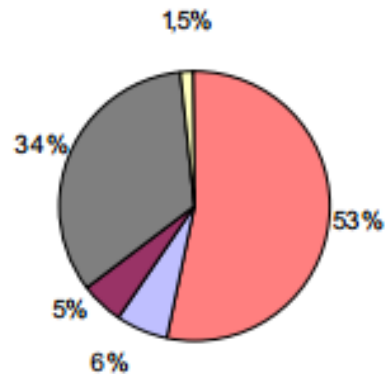
LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES MÉNAGES

Consommation énergétique moyenne

- Répartition de la consommation énergétique (2007)

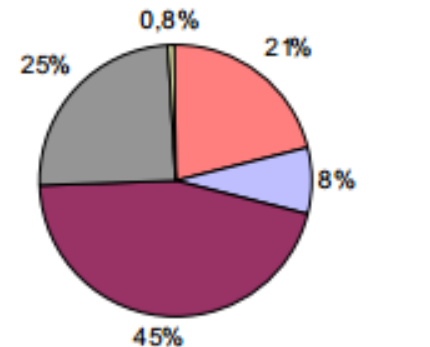
Viroinval

- 53 % Résidentiel
- 34 % Transport
- 6 % Tertiaire
- 5 % Industrie
- 1,5 % Agriculture

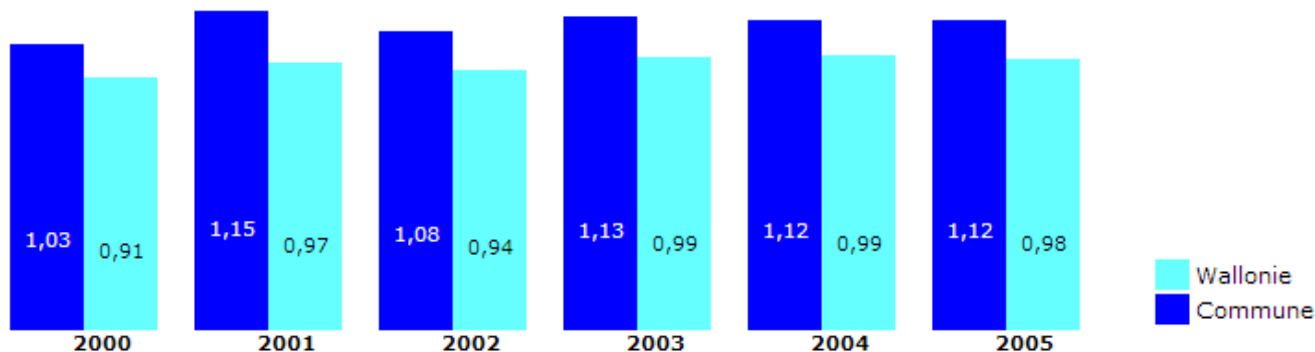


Région wallonne

- 45 % Industrie
- 25 % Transport
- 21 % Résidentiel
- 8 % Tertiaire
- 0,8 % Agriculture



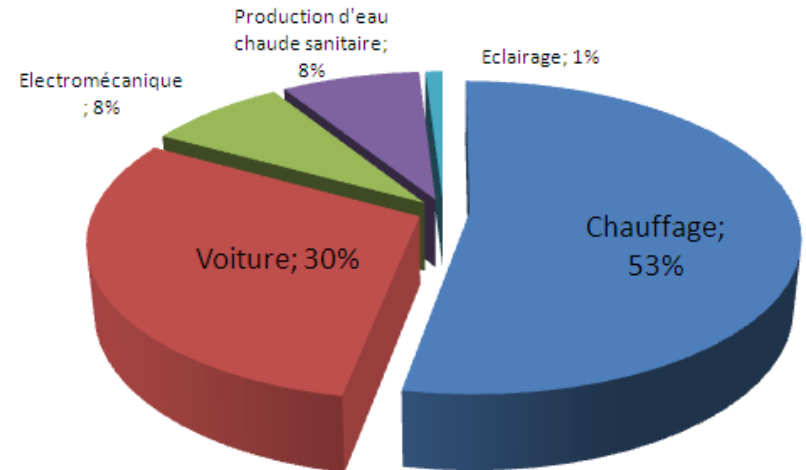
- Evolution de la consommation énergétique du secteur résidentiel (tep/habitant)



LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES MÉNAGES

Consommation énergétique moyenne

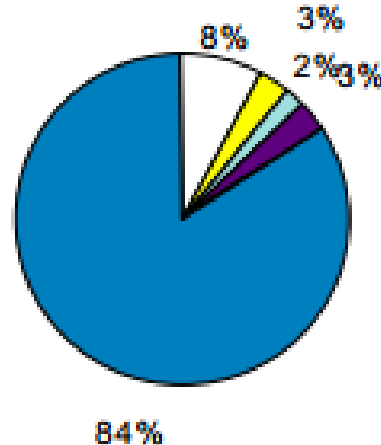
- Répartition de la consommation énergétique des ménages



- Proportion des logements selon la source d'énergie utilisée pour le chauffage résidentiel (2001)

Viroinval

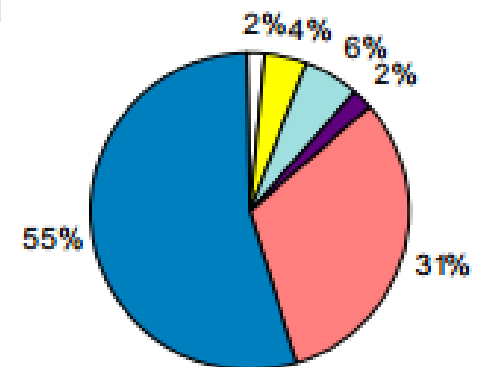
- 84 % Mazout
- 8 % Bois
- 3 % Charbon
- 2 % Electricité
- 3 % Gaz butane



■ Autres
□ Bois
■ Charbon
■ Electricité
■ Gaz butane
■ Gaz naturel
■ Mazout

Région wallonne

- 55 % Mazout
- 31 % Gaz naturel
- 6 % Electricité
- 4 % Charbon
- 2 % Bois
- 2 % Gaz butane



ENERGIE - OPPORTUNITÉS

Utilisation rationnelle de l'énergie

- **Eco-consommation**
 - Produits de qualité, labels, recyclage, ...
 - Matériaux et services ayant un faible contenu énergétique (énergie grise)
 - Réduction des consommations d'énergie
- **Mobilité – Aménagement du territoire – Logements**
 - Favoriser une répartition des fonctions (commerces, logements, loisirs, ...)
 - Réduire la dépendance à la voiture
 - Améliorer les économies d'énergie par une meilleure performance énergétique des bâtiments (isolation, ventilation, système de chauffage, maisons passives, basse énergie, bioclimatiques, ...)
 - Contrôle des PEB dans les permis d'urbanisme
 - Coordination avec les acteurs-ressource afin d'orienter les particuliers et constructeurs en amont du dépôt de permis de construire vers des constructions plus durables

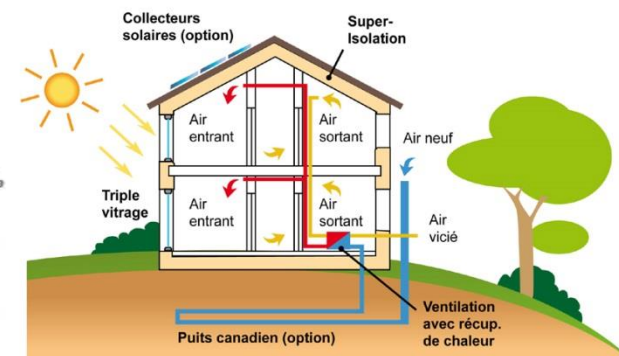
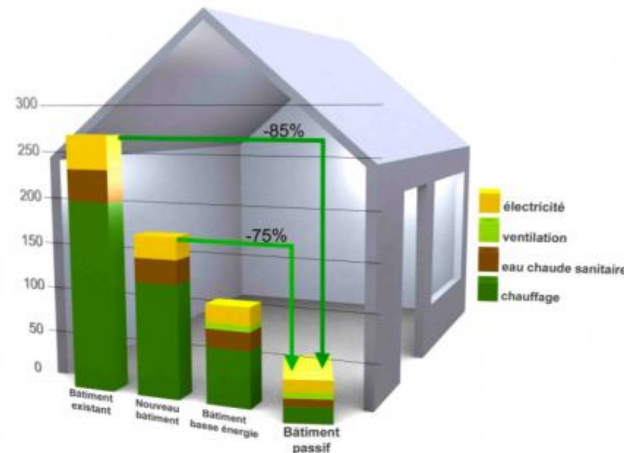
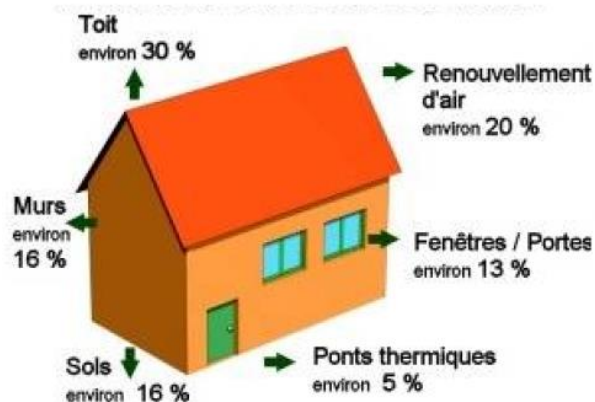
Energie	
Fabricant	Logo
Modèle	ABC 123
Économie	
A	
B	
C	
D	
E	
F	
G	
Peu économe	
Consommation d'énergie kWh/an	274
La consommation réelle dépend des conditions d'usage et de l'entretien du produit	
Capacité de denrées traitées l	162
Capacité de denrées congelées l	47
Brut	XZ
Net	
Une fiche d'information	
Marque figure sans garantie	



PEB



Schéma d'une maison passive

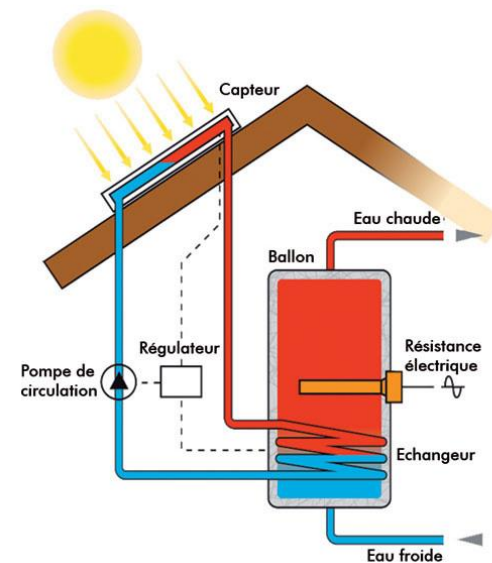


ENERGIE

Sources renouvelables d'énergie

- Le solaire (énergie solaire thermique & photovoltaïque)
- L'hydraulique (énergie hydroélectrique)
- L'éolien (énergie éolienne)
- La biomasse (biométhanisation / bois)
- La géothermie (énergie géothermique)

- Quel est le potentiel en matière de production d'énergie?
- Quelles sont les ressources du territoire?
- Y a-t-il des partenaires potentiels pour la production sur le territoire?
- Quels sont les besoins des consommateurs et où sont-ils implantés?
- Y a-t-il des projets déjà en cours ou abandonnés?



INSTALLATIONS SUR LE TERRITOIRE

Eolien	0 kW
Biomasse	0 kW
Hydro	0 kW
Photovoltaïque	349 kW

CHALEUR RENOUVELABLE

Solaire therm.	25 m2
Biomasse	0 kW
Chauffage bois	970 kW
Pompe à chaleur	0 kW
Géothermie	0 kW



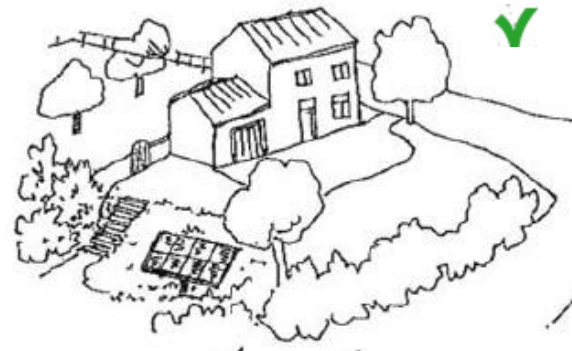
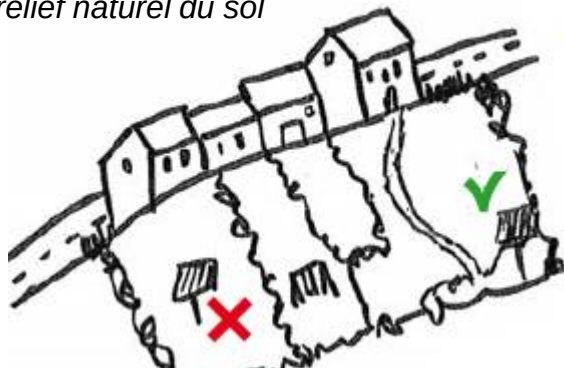
ÉNERGIE

Le solaire, oui, mais pas à n'importe quel prix !

PNVH

- La pose de panneaux solaires doit se faire en préservant la qualité paysagère du bâti et de ses abords
→ Publication d'une fiche-conseils afin d'intégrer le mieux possible les panneaux solaires au sein du Parc naturel.

Implantation en fond de parcelle ou intégrée au relief naturel du sol



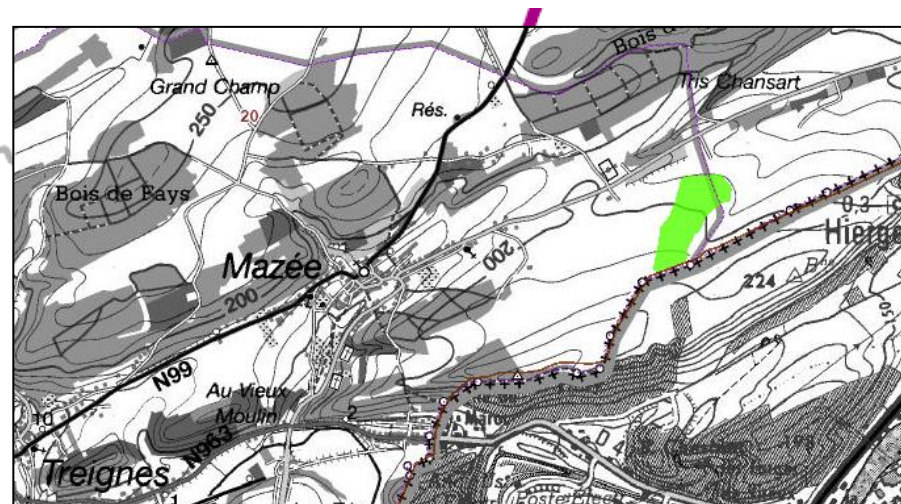
Ensemble rectangulaire harmonieux plutôt qu'un assemblage hétéroclite



ENERGIE

Non à l'éolien

- Cadre éolien : publication de la carte des zones favorables à l'implantation d'éoliennes
- Au niveau du Parc naturel, deux zones retenues :
 - l'une à l'entrée de Nismes en venant de Couvin/Mariembourg,
 - l'autre à l'entrée de Mazée en venant de Vaucelles



- Simulation de l'implantation des champs éoliens pour montrer l'impact paysager (PNVH)
- Un avis argumenté a été remis à l'administration communale dans le cadre de l'enquête publique

- Paysage fortement modifié (éoliennes démesurées par rapport au relief des tiennes)
- Entrée du Parc naturel dénaturée, dégradation des paysages de qualité qui ont participé à la qualification en Parc naturel.
- Habitations du Tienne Breumont très proches (500 m)

MOBILITÉ

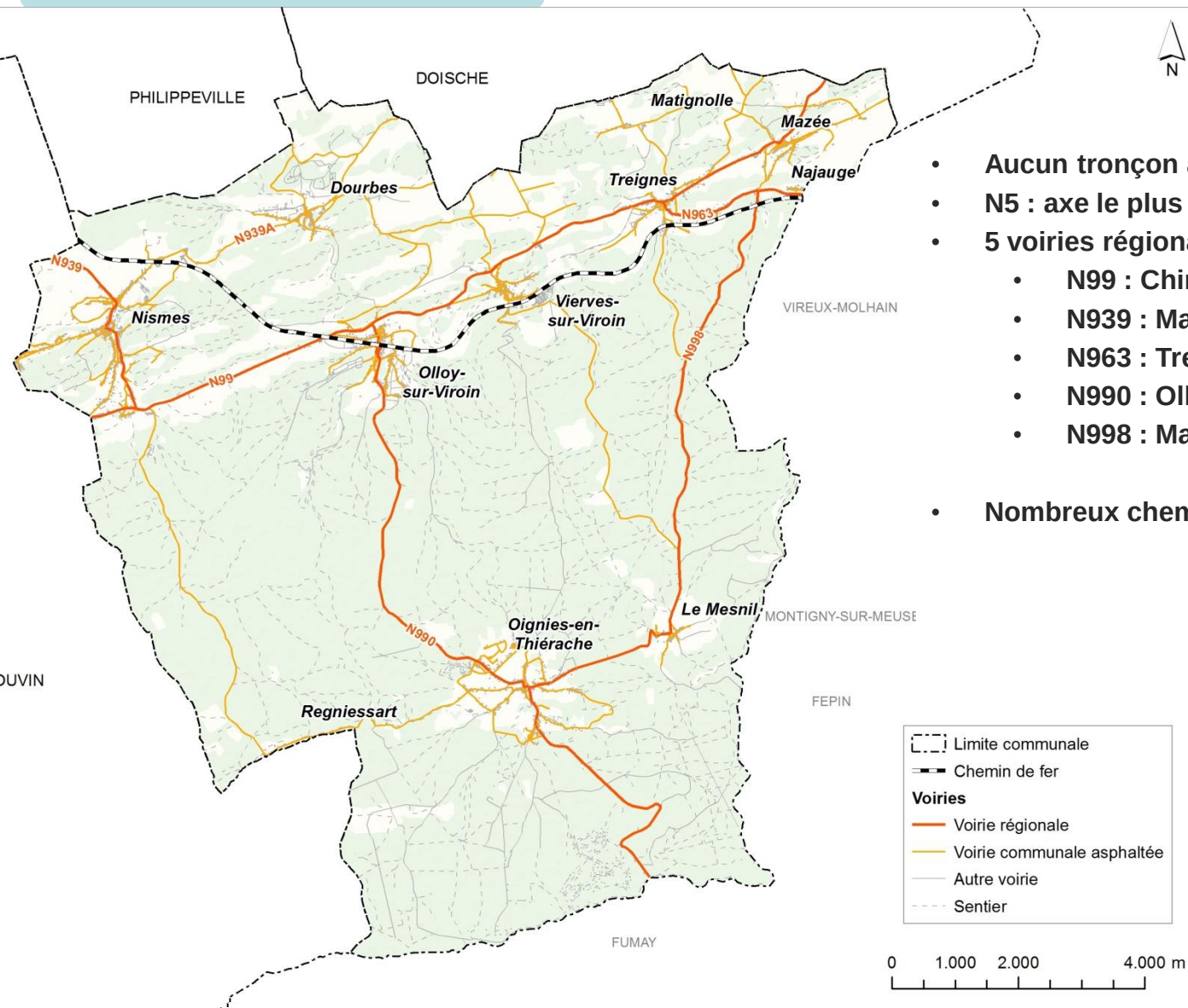
Définition

- **Voies de communication**
 - Réseau routier
- **Transports en commun**
 - Réseau ferroviaire
 - Les bus TEC
 - Les alternatives à la voiture
- **Déplacements des modes doux**
- **Sécurité routière**
- **Stationnement dans le centre des villages**
- **Actions menées en faveur de la mobilité**

MOBILITÉ

Voies de communication

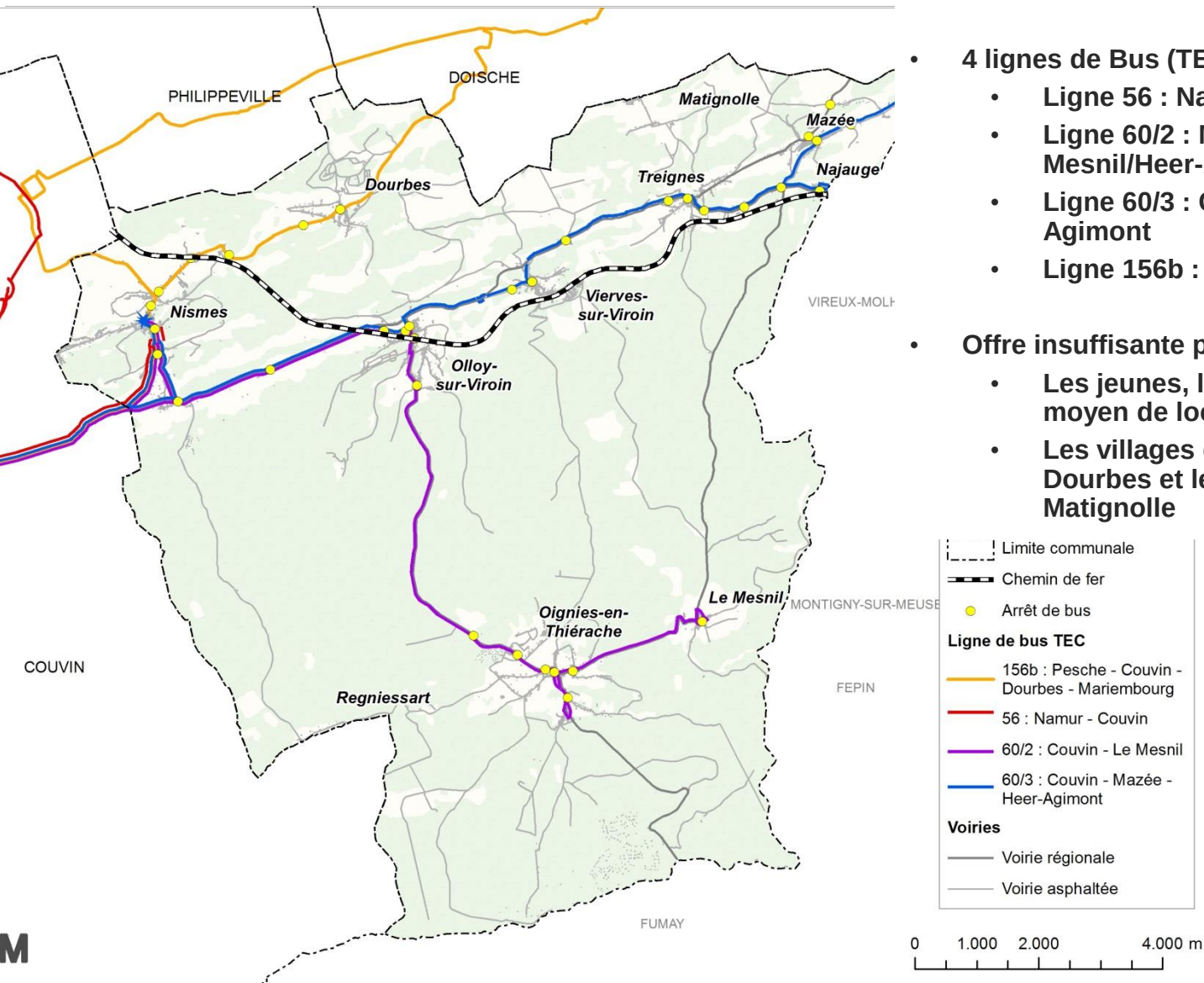
- Réseau routier



- **Aucun tronçon autoroutier**
- **N5 : axe le plus important en terme de trafic**
- **5 voiries régionales :**
 - **N99 : Chimay-Doische**
 - **N939 : Mariembourg-Nismes**
 - **N963 : Treignes-Najauge**
 - **N990 : Olloy-Fumay**
 - **N998 : Mazée-Le Mesnil**
- **Nombreux chemins et sentiers**

MOBILITÉ

Transport en commun

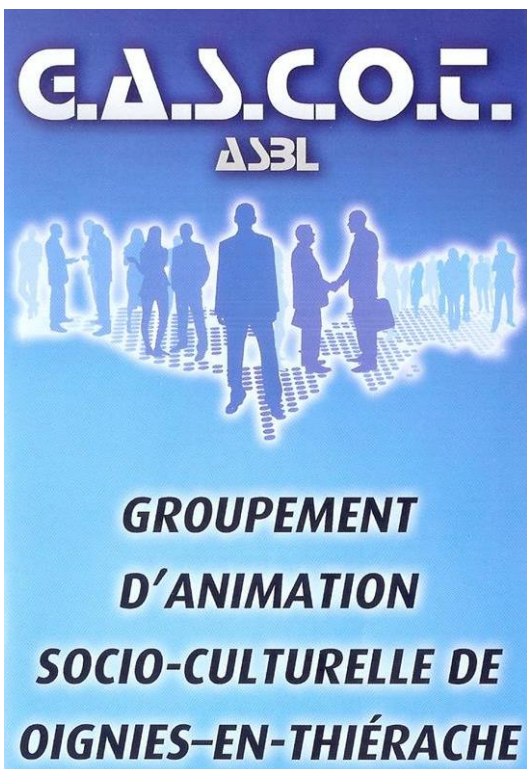


- Aucune gare ni arrêt SNCB
- Gares de Couvin et Mariembourg en direction de Charleroi
- Ligne touristique du CFV3V depuis 1976 (ancienne ligne 132 Mariembourg/Vireux-Molhain)
- 4 lignes de Bus (TEC Namur-Luxembourg) :
 - Ligne 56 : Namur-Couvin
 - Ligne 60/2 : Mariembourg/Couvin-Le Mesnil/Heer-Agimont)
 - Ligne 60/3 : Couvin – Mazée – Heer-Agimont
 - Ligne 156b : Mariembourg – Heer-Agimont
- Offre insuffisante pour:
 - Les jeunes, les personnes dépourvues de moyen de locomotion propre;
 - Les villages de Oignies, Le Mesnil, Dourbes et les hameaux de Regniessart et Matignolle

MOBILITÉ

Alternatives à la voiture

- CPAS : JOB Mobile : mise à disposition d'un véhicule pour les bénéficiaires du RIS ou d'une aide sociale qui doivent se déplacer pour se rendre en formation, en stage ou au travail.
- CPAS : IDESS - TAXI Social : véhicule avec chauffeur à disposition pour se rendre à un rendez-vous médical, administratif, pour faire ses achats, ...
- ASBL GASCOT (groupe d'animation socio-culturelle de Oignies) – « Taxi Gascot Viroinval »
- Centrale de mobilité de l'Entre-Sambre-et-Meuse (MOBILESEM) : relais de l'information et mise en place d'un réseau de chauffeurs volontaires.



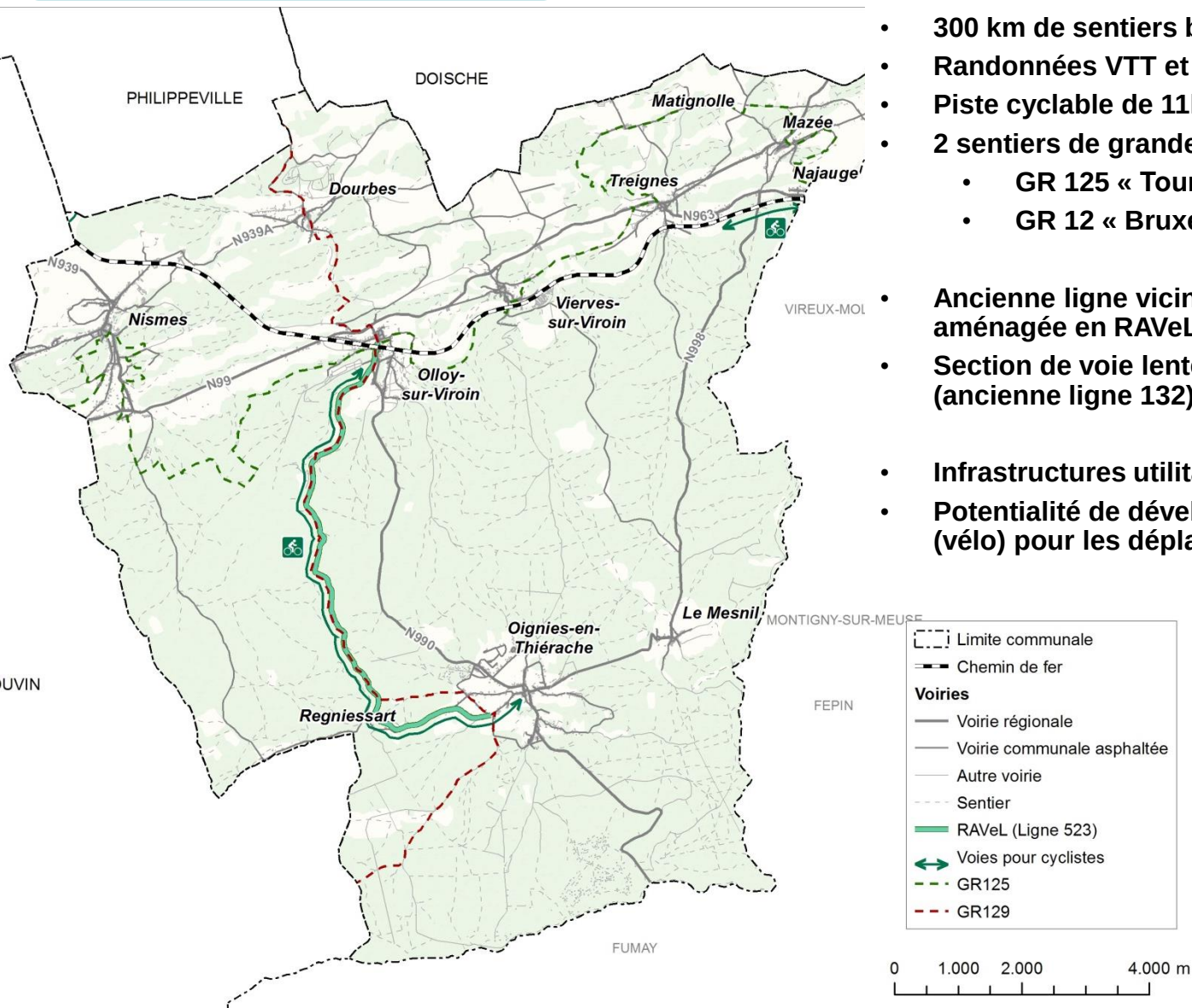
C.P.A.S



MOBILESEM

MOBILITÉ

Modes doux

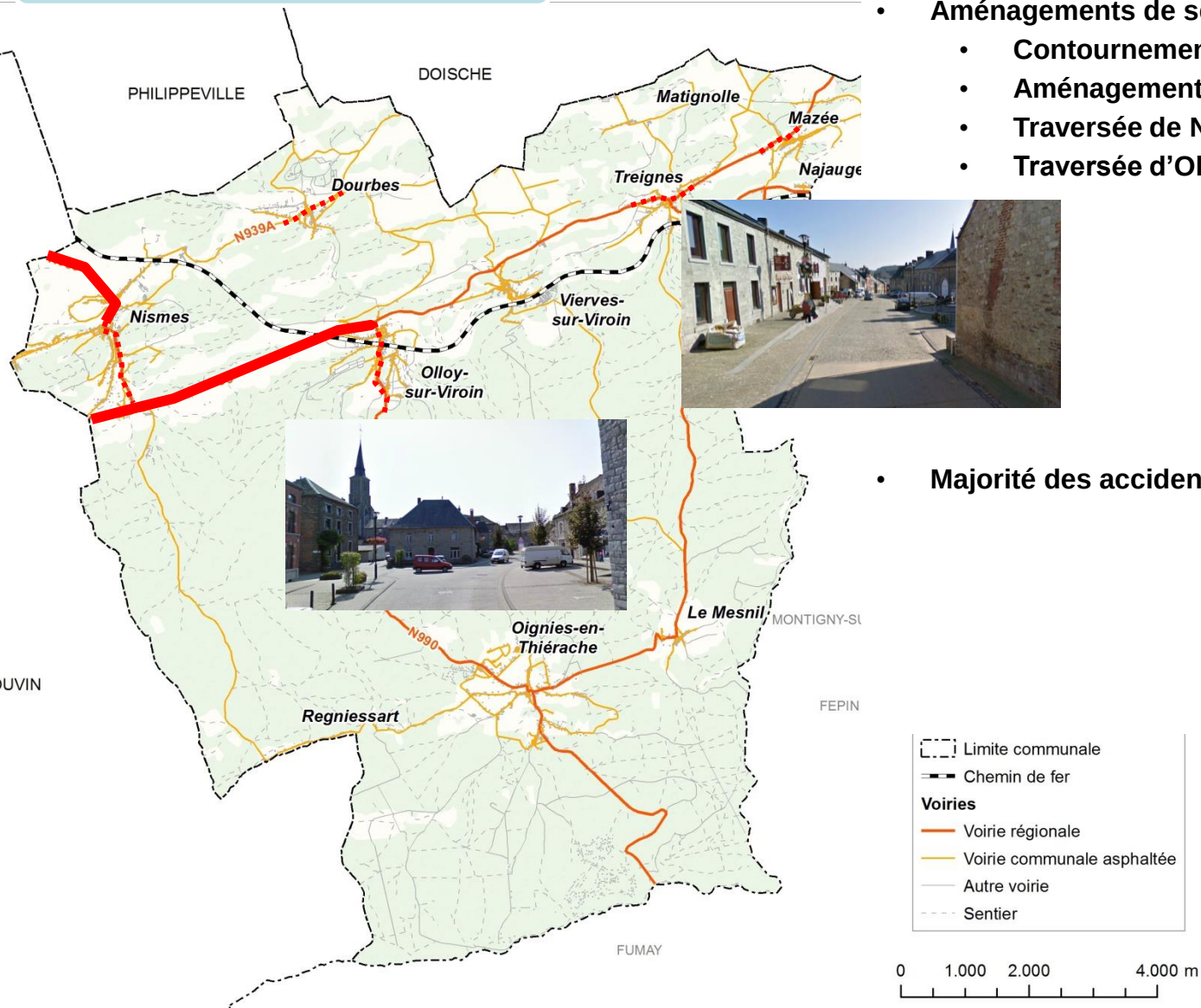


- **Nombreux chemins et sentiers**
 - **utilitaires** (chemins agricoles, forestiers, ...)
 - **loisirs** (promenades, randonnées, ...)
- **300 km de sentiers balisés**
- **Randonnées VTT et itinéraires cyclistes balisés**
- **Piste cyclable de 11km reliant Olloy à Oignies**
- **2 sentiers de grande randonnée**
 - **GR 125 « Tour de l'Entre-Sambre-et-Meuse »**
 - **GR 12 « Bruxelles-Rocroi »**
- **Ancienne ligne vicinale 523 entre Oignies et Olloy aménagée en RAVeL**
- **Section de voie lente entre Treignes et Najaage (ancienne ligne 132)**
- **Infrastructures utilitaires peu développées**
- **Potentialité de développement des modes doux (vélo) pour les déplacements scolaires**

MOBILITÉ

Sécurité routière

- Charges de trafic les plus élevées :
 - N99 de Petigny à Olloy
 - N 939 depuis l'entrée Nord jusqu'à Nismes
- Plusieurs traversées de villages dangereuses
- Aménagements de sécurisation :
 - Contournement du village de Vierves;
 - Aménagement du centre de Treignes;
 - Traversée de Nismes (N939) ;
 - Traversée d'Olloy (N990);
- Majorité des accidents sur routes régionales



MOBILITÉ

Sécurité routière

- **Sentiment d'insécurité dans les villages**
 - Vitesse excessive ;
 - Stationnement sur accotement et bas côtés
 - Peu de limite entre l'espace rue et l'espace piéton (ex : place de Treignes et place de Oignies)
 - Traversée de Nismes difficile (rues Saint-Roch, Bassidaine, Grande et Sainte-Anne)
 - Peu de trottoirs, pistes cyclables et accotements aménagés
 - ...



MOBILITÉ

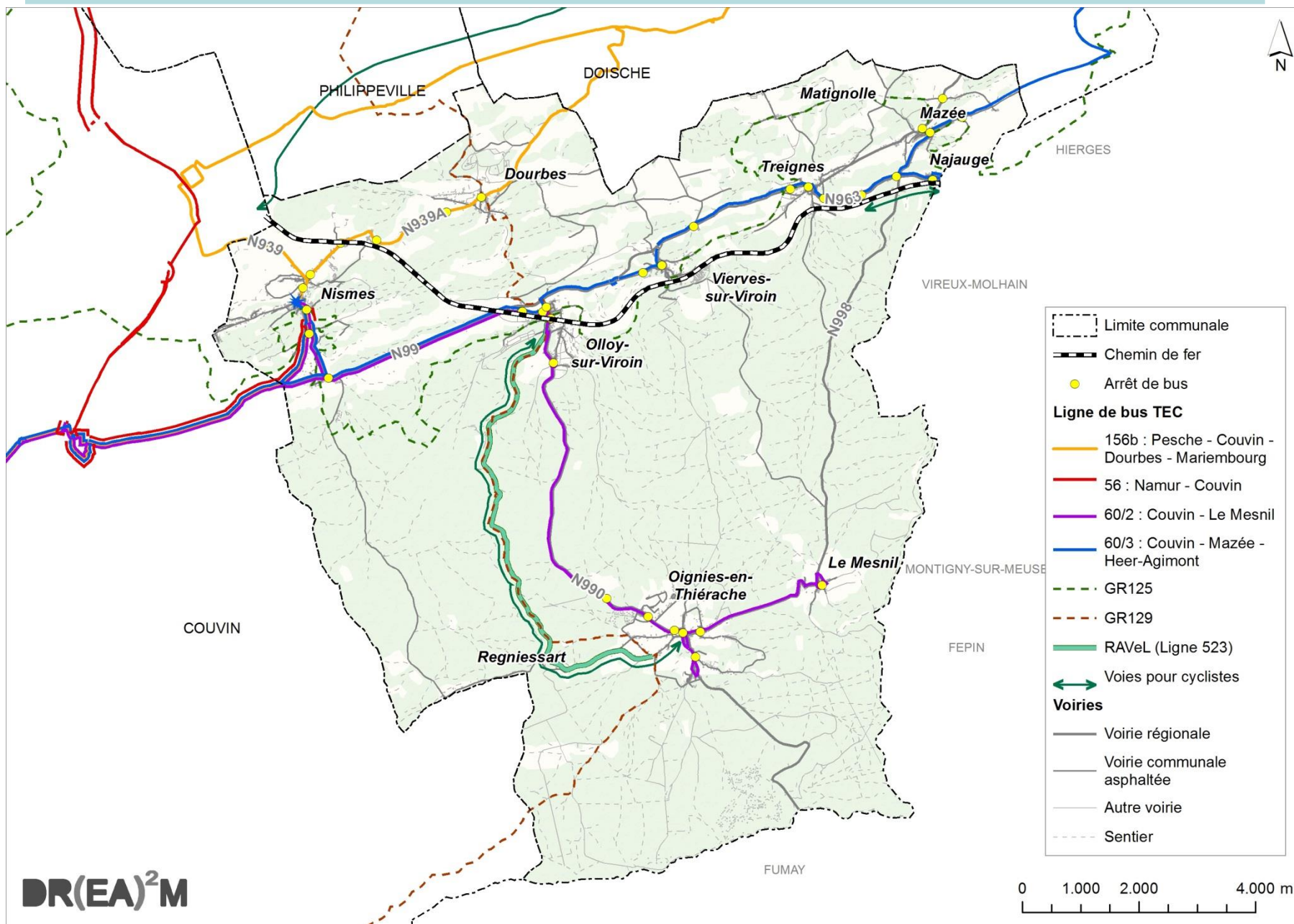
Actions menées en faveur de la mobilité

- **Schéma directeur cyclable des arrondissements de Dinant et Philippeville (2001-2002)**
 - Commune à « forte demande cyclable potentielle pour une pratique de loisirs/tourisme uniquement »
 - Commune ayant une « offre cyclable conséquente » (RAVeL, réseaux cyclables balisés et non balisés)
 - « Attractivité communale forte, nuancée toutefois par la présence de fortes déclivités »
- Aménagement du tronçon Nismes-Mariembourg (±2,5 km) : 2 pistes cyclables unidirectionnelles



- **Plan Intercommunal de mobilité Couvin – Viroinval (2001-2002)**
 - Définition d'objectifs, de plans thématiques et d'actions
- **Plan ZEN : renforcer la sécurité en améliorant la propreté publique, l'éclairage, les aménagements des voiries, la sécurité aux abords des écoles**
- **Plan Mercure : Mieux Eclairer Rechercher la Convivialité des Usagers grâce à la Rénovation et à l'Entretien**

MOBILITÉ



ANALYSE CROISÉE (PRÉ-DIAGNOSTIC ET POPULATION)

Synthèse AFOM

ATOUTS – FAIBLESSES – OPPORTUNITÉS – MENACES

CONSTAT



Des villages riches de leur identité historique, dans un site exceptionnel, bénéficiant d'un patrimoine naturel et paysager d'une très grande qualité,

Une multitude d'actions en termes de développement durable à poursuivre, accompagnées de nombreuses opportunités liées à l'énergie, la mobilité, et l'aménagement du territoire, à développer dans le respect de la qualité du cadre de vie et de l'environnement,

Pour que chacun puisse s'y épanouir en harmonie.



Au tour des Groupes de Travail et de la CLDR à entrer en action ...

CLDR: Commission
Locale de
Développement
Rural

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

DR(EA)²M

FRW

 Virainval

